

Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Cadre de recherche	1
1.1.1	Illustration	1
1.1.2	Thématique traitée.....	1
1.1.3	Intérêt présenté par la recherche.....	1
1.2	Problématique.....	2
1.2.1	Question de départ	2
1.2.2	Précisions, limites posées à la recherche	2
1.2.3	Objectif de la recherche	2
1.3	Cadre théorique.....	3
1.3.1	Les activités sensorielles.....	3
1.3.2	La notion d'Atelier	5
1.3.3	Apprentissage et développement de compétences.....	5
1.4	Cadre d'analyse.....	8
1.4.1	Terrain de recherche et échantillon retenu	8
1.4.2	Méthodes de recherche	9
1.4.3	Méthodes de recueil des données et résultats de l'investigation.....	9
2	Développement	11
2.1	Le manque d'opportunité.....	11
2.1.1	Le temps pouvant être consacré aux activités sensorielles.....	11
2.1.2	L'aspect financier	12
2.1.3	Le cahier des charges du MSP et mission institutionnelle	13
2.1.4	Atelier et activités sensorielles.....	14
2.1.5	Synthèse liée au manque d'opportunité.....	14
2.2	Les connaissances et la sensibilisation du MSP	15
2.2.1	Connaissances et compétences	15
2.2.2	Utilisation des activités sensorielles dans l'institution	17
2.2.3	La définition d'activité sensorielle est-elle claire ?	17
2.2.4	Un facteur d'acquisition de l'autonomie ?.....	18
2.2.5	Synthèse liée au manque de connaissance et de sensibilisation.....	19

2.3	L'inadéquation et la perception des activités sensorielles.....	19
2.3.1	Quelle population peut tirer bénéfice des activités sensorielles ?.....	20
2.3.2	Une approche appréciée par les bénéficiaires ?	21
2.3.3	Quelle perception des activités sensorielles a le MSP ?	21
2.3.4	Intégration de nouvelles activités	23
2.3.5	Synthèse de l'inadéquation et de la perception.....	23
2.4	La diversification des activités.....	24
2.4.1	Quels sens sont principalement utilisés au sein des ateliers ?.....	24
2.4.2	La fréquence de variation des activités	25
2.4.3	Synthèse de la diversification des activités sensorielles	25
3	Conclusion.....	26
3.1	Résumé et synthèse de la recherche.....	26
3.1.1	Résultats de la recherche – réponse à la question	26
3.1.2	Discussion des résultats obtenus	27
3.2	Limites du travail.....	27
3.2.1	Limites théoriques.....	27
3.2.2	Limites méthodologiques et ajustements	28
3.3	Perspectives et pistes d'action professionnelle	29
3.4	Remarques finales.....	29
4	Bibliographie.....	31
5	Annexes	32
	Questionnaire distribué aux personnes interrogées.....	Annexe I
	Plan général de la thématique, hypothèses de départ du travail de recherche.....	Annexe II
	Extrait du tableau synoptique.....	Annexe III
	Extrait de la grille de dépouillement	Annexe IV
	Extrait de la retranscription d'un entretien	Annexe V
	Complément du cadre théorique : la notion d'atelier	Annexe VI

1 Introduction

1.1 Cadre de recherche

1.1.1 Illustration

Travaillant dans un atelier occupationnel pour personnes SourdAveugles, je côtoie quotidiennement des personnes vivant avec une déficience sensorielles et qui par là même ont une perception biaisée de l'espace et/ou des difficultés de représentation de leur environnement et sont entravées dans la communication et l'information.

De par l'observation en atelier et la lecture de rapports récents, je constate que le toucher est indispensable pour certaines personnes en situation de handicap, que ce soit dans leur vie quotidienne, en tant que moyen de communication ou d'outil d'apprentissage. Je pense notamment aux personnes souffrant de déficience visuelle, aux personnes SourdAveugles (Souriau, 2013), à celles qui sont entravées dans leur communication verbale (personnes souffrant d'un trouble du spectre autistique par exemple) ou encore aux personnes polyhandicapées.

De nombreux programmes de recherche ont été élaborés ces dernières années et concluent que les activités sensorielles sont un outil performant de développement. Ces publications soulignent notamment que « Les différents sens jouent un rôle important dans la réception et la transmission de l'information au cerveau. Celui-ci analyse et traite cette information et le corps produit une réaction (gestes, comportement, etc.) » (www.educatout.com, s. d.).

Il me semble dès lors légitime de se demander comment tenir compte du résultat de ces recherches dans notre pratique professionnelle de MSP.

1.1.2 Thématique traitée

La thématique globale de ma recherche s'articule autour des activités sensorielles et la place faite à ces dernières par les MSP dans leur travail quotidien.

Si comme je le présente ultérieurement¹, il est possible de démontrer que les activités sensorielles sont prioritairement destinées à préparer les apprentissages de personnes vivant avec une déficience limitant fortement leur autonomie : notamment des travailleurs en atelier occupationnel². Dans quelle mesure les MSP en sont-ils conscients ?

Sont-ils simplement sensibilisés à l'approche sensorielle ? Y font-ils régulièrement référence ? Est-ce une approche couramment utilisée pour permettre l'autonomisation des personnes en situation de handicap ? Qu'est-il mis en place actuellement dans les ateliers occupationnels ?

1.1.3 Intérêt présenté par la recherche

Si au premier abord les activités sensorielles semblent particulièrement adressées aux enfants

¹ Se référer au chapitre 1.3

² Un atelier d'occupation offre des places de travail correspondant à des activités productives simples, même sans rendement économique, à des personnes nécessitant un encadrement particulier pour leur réalisation

ou aux personnes vivant avec une déficience limitant leur compréhension du monde et leur expression (surdicécité, malvoyance, surdit , autisme, infirmit  motrice c r brale, polyhandicap notamment), les derni res publications mentionnent que ce pr suppos  est limitant, et que toute personne fragilis e peut tirer des b n fices conséquents de telles activit s (les personnes  g es notamment).

En prenant un peu de recul, il est l gitime de se demander si les activit s sensorielles sont utilis es dans les ateliers de Suisse romande et si le MSP est confront    des r ticences face   la mise en place de telles activit s au sein de son atelier.

De telles questions me semblent que trop peu explor es et sont   ma connaissance que rarement  tudi es. Ainsi par cette recherche, je vise   approfondir mes connaissances en la mati re et esp re pouvoir de ce fait donner un d but de piste de r flexion pour pallier le manque actuel.

1.2 Probl matique

1.2.1 Question de d part

Depuis les pr mices de mon travail, la question de d part s'articule autour du th me des activit s sensorielles et de leur utilisation par le MSP. La question de d part que j'ai retenue est la suivante :

Quelle place accorder aux activit s sensorielles dans le cadre d'un atelier occupationnel ?

Afin de clarifier le sujet il est important de d finir les activit s sensorielles comme  tant « des situations riches en stimulations sensorielles de toute sortes (visuelles, tactiles, olfactives, auditives), sollicitant quantitativement et qualitativement l'ensemble des syst mes sensoriels. » (L ger, 2002, p. 11) . Ces activit s sont fondamentales dans le d veloppement de la personne et en particulier dans la construction des concepts d'espace et de temps. De ce fait, l' ducation sensorielle doit  tre consid r e comme « une phase pr liminaire dans la construction de comp tences, pr parant   une phase conceptuelle et analytique (d veloppement des capacit s de raisonnement), suivie d'une phase analytique » (Gomez, 2002, p.4).

1.2.2 Pr cisions, limites pos es   la recherche

Les limites que je j'ai pos es en concevant mon projet de recherche sont les suivantes :

- Pour des raisons pratiques : l'enqu te portera sur une population pr cise (personnes SourdAveugles ou ayant des difficult s de compr hension et de communication) et ne pourra de ce fait pas  tre g n ralis e   toutes les populations ou tous les ateliers occupationnels.
- Pour des raisons de temps : l'enqu te sera men e aupr s des MSP et de ce fait ne tiendra pas (ou peu) compte de l'avis de la direction ou des r sidents.
- Comme une partie de mon enqu te de terrain se situe dans des ateliers occupationnels ne permettant pas une stimulation gustative ou olfactive, je restreins volontairement le champ d'enqu te. Je recentre les activit s sensorielles principalement sur le toucher.

1.2.3 Objectif de la recherche

Les objectifs de la recherche se divisent en deux parties. Une faisant appel   des recherches th oriques, l'autre   des recherches dites de terrain.

Concernant la partie th orique, je vais bri vement faire un  tat des lieux des connaissances

actuelles selon la littérature, notamment en définissant les notions d'activité sensorielle, d'atelier occupationnel, d'apprentissage et de développement de compétences.

Au sujet des recherches de terrain, je souhaite mettre en lumière la place qui actuellement est dévolue aux activités sensorielles au sein des ateliers et voir quels sont les facteurs encourageants ou dissuasifs pouvant intervenir dans le processus de mise en place de telles activités. Mon enquête aura également pour but d'analyser l'avis des professionnels quant à l'utilité des activités sensorielles au sein d'un atelier et plus particulièrement d'un atelier occupationnel.

1.3 Cadre théorique

Dans ce chapitre théorique, je présente brièvement les différents concepts que j'ai dû m'approprier pour pouvoir mener à bien ce travail. Je développe ainsi ci-dessous les notions d'activités sensorielles, d'atelier et en particulier d'atelier occupationnel avant de poursuivre avec le lien entre apprentissage et développement de compétences.

1.3.1 Les activités sensorielles

Sens et sensorialité

Parler de sensorialité implique d'évoquer ce qui fait son existence même, à savoir les sens. Ces derniers peuvent être définis selon Bagot comme des fonctions « par lesquelles le système nerveux perçoit concrètement et analyse des objets ou phénomènes extérieurs » au moyen de récepteurs spécialisés : les organes sensoriels. (Bagot, 1996). En effet, sous l'effet de stimuli extérieurs, l'individu reçoit des sensations auditives, visuelles, tactiles, olfactives ou gustatives, qui entraînent une réaction. Notons toutefois que cette réaction nommée perception, ne « pourra exister que si la personne dispose d'un cadre de référence suffisamment important pour donner une signification à ce qu'elle ressent » (Bagot, 1996, p.17)

Au vu de ce qui précède, il est possible de définir la sensorialité comme étant « l'ensemble des mécanismes qui permettent à tout être humain de ressentir et de percevoir le monde extérieur par l'intermédiaire des organes sensoriels » (Jendoubi, 2005)

De ce cas, les activités sensorielles doivent être comprises comme étant « des situations riches en stimulations sensorielles de toutes sortes (visuelles, tactiles, olfactives, auditives), sollicitant quantitativement et qualitativement l'ensemble des systèmes sensoriels.» (Léger, 2002, p. 11) .

Sensorialité et apprentissage

A priori il n'est pas si évident d'associer les sensations aux apprentissages en d'autres termes de relier perception et processus d'acquisition de compétences. Comme le souligne Maire Léger « Il n'est d'ailleurs pas rare de différencier ce que l'on appelle « vie sensorielle » qui relève des faits psychiques élémentaires (sensations, images, émotions) à la « vie intellectuelle » qui suppose langage et concept. » (Léger, 2002, p.3).

Cependant les deux sont liés comme le démontrent notamment les travaux de Jean Piaget³. En effet, ce dernier a mis en évidence l'importance du domaine sensoriel dans le développement

³ Notamment *La psychologie de l'enfant* (Piaget, 2015)

cognitif de l'enfant. Sans entrer ici dans les différents stades sensori-moteurs et le développement des schèmes dans la théorie piagétienne, relevons que c'est grâce au bagage sensoriel et aux expériences que le jeune enfant devient capable aux alentours de 3 ans d'anticiper une action et de rechercher un résultat. Par l'accroissement et l'affinement de l'exploration sensorielle l'enfant prend conscience de ce que peuvent lui apporter ses sens et il les utilise pour atteindre ses objectifs. Dès lors les sensations vont devenir de véritables sources d'information qui déclencheront des actions et pensées.

Comme le souligne Lécuyer « Les habiletés sensorimotrices se développent et s'organisent au contact des stimuli environnementaux, ainsi qu'à travers les activités motrices et sensorielles qui participent au développement de l'intelligence en général. [De ce fait], le fonctionnement cognitif est considéré comme étant en interaction constante avec toutes les autres fonctions (émotions, impressions sensorielles et expériences motrices) et ceci à toutes les étapes de la vie » (Lécuyer, 1994)

De ce fait l'éducation sensorielle doit être considérée comme « un phase préliminaire dans la construction de compétences, préparant à une phase conceptuelle et analytique (développement des capacités de raisonnement)»(Gomez, 2002, p.4)

Nous pouvons donc affirmer que les activités sensorielles sont fondamentales dans le développement de la personne car les sens peuvent être utilisés comme outils pour accéder à la connaissance et en particulier dans la construction des concepts.

Pédagogie sensorielle

La pédagogie sensorielle veut utiliser les sens en guise de vecteurs d'apprentissage tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Maria Montessori est la première qui en 1907 instaura une pédagogie sensorielle. Dans les *case dei bambini*⁴, la pédagogue « cherche à développer les capacités sensorielles afin de les rendre plus performantes [car d'après elle], c'est de la précision des perceptions sensorielles de l'enfant que dépend sa capacité future à percevoir toutes les subtilités de son environnement. L'affinement des sens conditionne la capacité de discrimination du futur adulte. »(Favrot, 2005)

Par la mise en place d'un milieu riche en stimulation et le développement de matériel adapté, Maria Montessori permet à l'enfant (et particulièrement à l'enfant vivant avec une déficience) de découvrir par lui-même des connaissances et des expériences nouvelles.

Elle considère les sens comme étant « des organes de préhension des images du monde extérieur, nécessaires à l'intelligence comme la main est l'organe de préhension des choses matérielles nécessaires au corps. » (Montessori, 2015).

Activités sensorielles dans le cadre d'un atelier

Les activités sensorielles pouvant être proposées au sein d'un atelier sont variées mais différent notamment en fonction du contexte de travail.

Pour ne citer qu'un exemple, je retiendrai le goût. Si ce dernier peut aisément être stimulé dans un atelier cuisine, cela relève de la gageure dans un atelier de tissage.

⁴ En 1906, Maria Montessori accepte le défi d'accueillir cinquante enfants entre trois et six ans issus de familles ouvrières de San Lorenzo, banlieue de Rome, afin de leur offrir un peu d'éducation. C'est la naissance de « La Maison des Enfants » qui va devenir un véritable laboratoire de pédagogie appliquée. (« Association Montessori Suisse », s. d.)

Ainsi dans ma pratique professionnelle j'utilise essentiellement le toucher, le recours aux autres sens étant plus difficile soit à cause de la déficience (surdité, basse vision) ; soit à cause du cadre de travail (atelier papier).

1.3.2 La notion d'Atelier⁵

Dans la Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides, les ateliers sont définis comme des structures « qui occupent en permanence dans leurs locaux ou dans des lieux de travail décentralisés des personnes invalides ne pouvant exercer aucune activité lucrative dans des conditions ordinaires » (Confédération suisse, s. d.)

De ce fait, « Sont considérés comme ateliers des cellules de production à caractère artisanal ou industriel ainsi que des entreprises de prestations de services orientées vers le rendement – même dans des mesures très restreintes – au même titre que les entreprises privées exploitées selon les principes de l'économie d'entreprise. » (Office fédéral des Assurances Sociales, 2007)

« Le travail en atelier protégé s'exerce dans des contextes et avec des niveaux d'exigences très divers allant:

- d'un milieu professionnel proche de celui que l'on trouverait dans une usine, un bureau ou un commerce, où la notion de production et l'exigence de rendement sont importantes;
- à une activité propre de production dont les exigences de rendement sont moins grandes et qui est mieux à même de s'adapter à la variation des performances des employés handicapés. » (<http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/centres-de-jour-et-ateliers>, s. d.)

De ce fait, le terme d'atelier occupationnel tel que formulé dans ma question de départ, doit être compris comme étant une structure ayant une activité propre de production sans obligation de rendement, permettant aux personnes en situation de handicap de développer leur autonomie et leurs compétences. Ce type d'atelier vise avant tout le développement personnel grâce au travail.

1.3.3 Apprentissage et développement de compétences

○ **L'apprentissage**

Approche historique

L'apprentissage recoupe différentes réalités. Comme le souligne le dictionnaire de l'académie française, l'acception première du terme remonte au XIV^{ème} siècle et désigne alors l'« action d'apprendre un métier ». Il s'agit donc à l'origine du fait d'apprendre sous la direction d'un patron un métier manuel.

Par analogie le terme a ensuite été assimilé à l'acquisition de connaissances ou à une période de formation à une activité quelconque, pour déboucher sur la signification large « d'expérience acquise par ses premiers essais, ses premières épreuves. » (Académie française, 1994)

Un processus ou un résultat ?

« Plusieurs approches ou théories en sciences de l'éducation ont contribué à la définition du concept de l'apprentissage. Les conceptions de l'apprentissage qu'elles développent se divisent

⁵ Se référer aux annexes pour plus de précisions sur les différents types d'ateliers

en deux catégories sur le plan temporel, l'apprentissage étant défini soit comme processus, soit comme produit. Le moment du produit ou du résultat succède au moment du processus. » (Roch, 2016, p.7)

Si dans les théories cognitivistes, du constructivisme ou du socioconstructivisme et l'approche humaniste notamment⁶, l'apprentissage désigne le moment où l'information est perçue, décodée et traitée (Vienneau, 2011), « le processus peut aussi désigner le développement, l'actualisation et l'adaptation » (Roch, 2016, p.8).

En revanche, pour d'autres courants dont notamment « le béhaviorisme⁷, l'apprentissage désigne le second moment: celui où le produit apparaît, principalement par les « bonnes réponses » attendues, démontrant qu'il y a « apprentissage ». » (Roch, 2016, p.8)

Définition retenue dans le cadre de ce travail ⁸

De ce fait l'apprentissage peut être défini comme un « Processus par lequel un individu va acquérir une réponse ou un ensemble de réponses qu'il ne possédait pas dans son répertoire. Ces réponses "appprises" sont de types variés : comportementales, cognitives, émotionnelles, physiologiques. » (www.psychologies.com, 2013).

o Le développement de compétences

La notion de compétence

La notion de compétence a fait l'objet de nombreuses études dans de nombreux domaines : la linguistique, le droit, la gestion, la psychologie, la formation, la sociologie notamment. (Aubret, 2005)

Généralement une personne est considérée comme compétente si « à partir de ressources internes ou externes, elle peut agir efficacement pour résoudre un problème complexe, dans une classe de situation et un contexte déterminé » (Perrenoud, 1998, p.17).

De cette définition initiale découle celle de la compétence professionnelle qui peut être définie comme étant « un savoir-agir complexe et efficace qui implique la combinaison et la mobilisation d'un ensemble de ressources internes (cognitives, affectives, motrices) et externes pour faire face à une famille de situations professionnelles (réaliser des tâches complexes, significatives, fonctionnelles, réaliser un projet). » (Michaud, 2012, p.12)

Compétences et action

Les deux définitions ci-dessus nous invitent à constater qu'il n'y a pas de compétences autrement qu'en actes. « Autrement dit, c'est la confrontation à une tâche donnée dans une situation déterminée qui fait qu'un individu mobilise des compétences qu'il a déjà construites et que l'activité qu'il déploie pour traiter cette tâche ici et maintenant lui permet d'en construire de nouvelles. Ces nouvelles compétences ne sont rien d'autre que des réorganisations plus ou moins importantes des compétences initialement mobilisées pour traiter la tâche. » (Coulet, 2015)

⁶ Pour la définition de ces différents courants psychologiques, se référer à (Aissaoui, 2015)

⁷ Idem

⁸ Se référer au paragraphe 6.3.3 pour une mise en perspective

○ **L'apprentissage et le développement de compétences en contexte professionnel**

Le développement de compétences professionnelles

Selon Najoua Mohib (2011) il existe trois façons d'envisager le développement des compétences professionnelles.

Il s'agit pour l'auteur de mettre en place des activités de formation qui s'élaborent :

1. *à partir* des situations de travail (par ex. : analyse du travail, échanges de pratiques, recherche-formation, *etc.*),
2. *dans* des situations de travail (par ex. : coaching, *etc.*)
3. *par des mises en situation* de travail (par ex. : simulation, stage, *etc.*).

Mise en perspective

Quels sont les moyens que le MSP utilise pour permettre aux personnes dont il a la responsabilité de développer les compétences en contexte professionnel ? En d'autres termes, est-ce à partir, dans ou par des mises en situation de travail que le MSP permet aux personnes qu'il accompagne de développer leurs compétences professionnelles ?

En reprenant les trois axes développés par Mohib (2011)⁹ et en fonction de la population avec laquelle le MSP travaille, il est possible de donner des exemples concrets.

1. Le premier postulat basé sur la métacognition demande aux personnes de pouvoir adopter une pratique réflexive ou de faire appel à des notions cognitives. Ainsi il ne peut pas être utilisable par des personnes vivant avec un déficit mental. En revanche, proposer un groupe de réflexion et d'échange entre pairs ou mettre sur pied une formation peut être judicieux pour un MSP travaillant avec une population ayant accès aux notions abstraites.
2. Certains ateliers dits « intégrés »¹⁰ permettant à des personnes vivant avec une déficience mentale de travailler dans des entreprises. Dans ce cadre précis, le rôle de MSP s'apparente plus à celui de coach qui agit comme un mentor.
3. De par sa définition, un atelier protégé permet à des personnes n'ayant pas les capacités de travailler dans le premier marché du travail d'exercer une activité professionnelle. Il s'agit là d'une mise en situation s'approchant du troisième axe de Mohib.

○ **Apprentissage et développement de compétences dans le cadre légal et institutionnel**

Dans la Convention relative au droit des personnes handicapées l'ONU stipule que « Les Etats Parties donnent aux personnes handicapées la possibilité d'acquérir les compétences pratiques et sociales nécessaires de façon à faciliter leur pleine et égale participation au système d'enseignement et à la vie de la communauté » (Art. 24, al.3) et que « sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts » (Art. 27)(www.inclusion-handicap.ch/fr/themes/cdph-74.html, s. d.)

Ainsi l'apprentissage et le développement de compétences sont des droits fondamentaux ne

⁹ Se référer au paragraphe précédent *Le développement de compétences professionnelles*

¹⁰ Atelier intégré de la Fovahm notamment

pouvant être refusés à quiconque, que la personne vive ou non avec une déficience.

Dans le cadre institutionnel, le MSP est un des acteurs clefs permettant à des personnes en situation de handicap de pouvoir gagner en autonomie par l'acquisition de savoir-faire notamment. Les cahiers des charges du MSP contient bien souvent des notions telles que la transmission de procédés, l'enseignement de techniques, l'accompagnement de personnes pour l'acquisition de compétences, le développement des capacités des personnes accompagnées... il est donc de notre devoir en tant que MSP de permettre l'apprentissage et le développement de compétences des personnes que nous accompagnons.

De ce point de vue, le recours aux activités sensorielles pour favoriser les apprentissages peut être perçu comme un outil permettant au MSP de répondre à sa mission.

1.4 Cadre d'analyse

1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu

○ **Echantillon retenu pour le questionnaire**

Afin d'obtenir des résultats significatifs des pratiques actuelles, j'ai retenu comme échantillon à qui je souhaite soumettre mon questionnaire les 3 promotions d'étudiants de l'école ES de Sion. Ce choix a été fait car je souhaitais obtenir des réponses significatives de la part d'étudiants actuellement en formation et travaillant dans différents ateliers de Suisse romande (diversité des contextes de travail, du type d'atelier, de la population accompagnée, etc.). J'ai ainsi distribué 67 questionnaires et ai obtenu en retour 63 formulaires remplis.

L'échantillon interrogé se compose de 37 hommes/26 femmes ; travaillant dans des contextes professionnels divers : [centre de jour (6 professionnels), ateliers occupationnels (25 professionnels), atelier productifs (21 professionnels) et ateliers intégrés dans une entreprise (9 professionnels)] et ayant une plus ou moins longue expérience de la profession (entre quelques mois et plus de 10 ans).¹¹

○ **Personnes sélectionnées pour une interview**

Afin de nuancer les propos et constats obtenus par dépouillement des questionnaires, j'ai poursuivi la recherche par l'interview de 3 personnes ayant répondu au questionnaire. J'ai privilégié de conserver des personnes ayant déjà été interrogées par mon questionnaire afin de garder une cohérence dans l'étude menée.

J'ai sélectionné trois personnes en fonction de l'originalité des réponses qu'elles avaient fournies lors du questionnaire mais également en lien avec leur contexte de travail. J'ai veillé pour plus de représentativité à prendre : au minimum un homme et une femme, que chacun travaille dans un contexte professionnel différent et dans un atelier dont la mission est différente.

Voici donc les profils des personnes que j'ai interviewées :

¹¹ Pour plus de précisions, le lecteur peut se référer à l'annexe 3. Il trouvera ainsi toutes les indications ayant permis d'effectuer les analyses par croisement de données.

Prénom d'emprunt	Léa	René	Anne
Sexe	Femme	Homme	Femme
Age	30-40 ans	20-30 ans	30-40 ans
Expérience pro.	plus de 10 ans	2 ans	5 ans
Type d'atelier	Atelier semi-productif	Insertion	Atelier protégé
Population	Déficience intellectuelle et troubles psychiques	Personnes en réinsertion professionnelle	Déficience physique, déficience intellectuelle

1.4.2 Méthodes de recherche

Dans un premier temps, je me suis documentée sur les problématiques que je souhaitais étudier en faisant un état des lieux de la littérature disponible. Si cette étape m'a permis d'acquérir les bases théoriques nécessaires à la bonne compréhension de ma problématique, elle m'a également révélé que peu voire pas de littérature spécifique existait sur mon champ de recherche spécifique.

Dans un deuxième temps, j'ai construit un questionnaire (cf. annexe I) que j'ai mis sur pied à l'aide d'un plan général de la thématique (cf. annexe II). J'ai répondu de manière hypothétique à la question de départ afin de faire ressortir les items qui me permettraient de vérifier la réponse. J'ai ensuite divisé les items en sous-items qui m'ont servi à créer les questions de mon questionnaire. Une fois mon questionnaire élaboré, je l'ai fait tester à deux personnes ne travaillant pas dans le monde social pour vérifier sa pertinence et sa clarté, puis l'ai fait valider à mon référent thématique. Je me suis ensuite adressée au responsable de filière pour obtenir l'autorisation de diffuser le questionnaire à tous les étudiants en Action socioprofessionnelle.¹²

Après un temps de dépouillement et de synthèse des résultats obtenus, j'ai souhaité nuancer et préciser les résultats obtenus par la réalisation de trois entretiens. Ces derniers ont été préparés sur la base des réponses que les personnes interrogées m'avaient données au questionnaire de base. J'ai privilégié l'entretien semi-dirigé ou semi-structuré (Riand, 2016). Mon choix s'est porté sur cette méthode pour ses qualités favorisant l'accès direct à l'expérience du répondant. De plus cette technique permet une certaine souplesse d'exécution sans pour autant laisser une totale liberté au discours de l'interlocuteur.

1.4.3 Méthodes de recueil des données et résultats de l'investigation

Les questionnaires ont été passés à l'ES de Sion lors de la dernière journée de cours. Je me suis déplacée dans chaque classe de MSP et ai proposé aux étudiants de remplir mon questionnaire d'enquête. Par cette méthode de collecte d'information j'ai pu recueillir 63 questionnaires remplis que ce soit sous forme de version papier ou numérique. Les données récoltées ont été encodées dans un fichier Excel. Les résultats chiffrés ont été obtenus grâce à l'utilisation de tableaux croisés dynamiques. Ces derniers m'ont notamment permis d'étudier la fluctuation des réponses en fonction du contexte de travail, du nombre d'années d'expérience ou du sexe des personnes interrogées.

¹² Pour plus de précision quant à la méthode de recueil de données et aux résultats obtenus, se référer au paragraphe suivant

Les entretiens que j'ai menés ont été réalisés à la mi-septembre 2017. Pour plus de commodité ils se sont tous déroulés dans les bâtiments de l'ES de Sion. Par la suite, les enregistrements obtenus ont été retranscrits afin de synthétiser les données et de les croiser avec les résultats des questionnaires et de la recherche théorique. Ce travail m'a permis de générer une synthèse des différents indicateurs et concepts de la thématique.

Les informations ainsi recueillies et analysées sont présentées ci-après dans le développement.

2 Développement

A ce stade du travail d'analyse, je présente de manière factuelle les données recueillies sur le terrain par le biais des questionnaires et entretiens que j'ai menés. Certains apports théoriques sont également cités.

La structure retenue pour mon développement est celle des quatre grands axes de ma recherche. Le lecteur va ainsi successivement retrouver les questionnements que je me suis posés quant au manque d'opportunité que peut avoir le MSP pour intégrer des activités sensorielles dans sa pratique quotidienne. Que ce soit par manque de connaissance, inadéquation pour la population accompagnée ou manque de diversification. Pour chaque thème, suite à l'exposé factuel des résultats obtenus, je procède à une synthèse. Je termine dans le chapitre 3.1 par une synthèse générale en y incluant mon regard personnel sur la question.

2.1 Le manque d'opportunité

Dans un premier temps, je focalise mon étude sur les possibilités et opportunités qu'a un MSP de réaliser des activités sensorielles au sein de son atelier. Pour ce faire, j'ai étudié différents paramètres tels que le temps à disposition, les financements alloués par l'institution, les missions institutionnelles et le cahier des charges des collaborateurs.

2.1.1 Le temps pouvant être consacré aux activités sensorielles

Sans surprise, les résultats de l'analyse des questionnaires montrent une nette différence de temps pouvant être accordé aux activités sensorielles au sein de l'atelier selon le contexte de travail.

En effet, d'après les résultats obtenus par l'enquête sous forme de questionnaire, la totalité des encadrants travaillant dans un home avec centre de jour¹³ et près de 80% des MSP exerçant dans un atelier occupationnel n'ont pas de difficulté à consacrer du temps pour réaliser des activités non centrées sur la production. Il est même généralement admis que plus de 30 minutes quotidiennes peuvent être investies dans les activités de développement personnel des usagers.

A contrario, dans les ateliers revendiquant une forme de productivité, 4 MSP sur 10 ne parviennent pas à dégager quotidiennement du temps pour d'autres activités que celles leur permettant de maintenir la production. Comme le confirme René « il faudrait le temps, là on ne l'a pas ». De plus « ces ateliers de type productif doivent non seulement être en mesure d'apporter un encadrement adéquat visant à permettre un placement ou un reclassement, voire une nouvelle orientation professionnelle, mais aussi de pouvoir assurer un certain rendement à ses employés afin d'honorer leurs commandes pour éviter que les mandants ne fassent appel à la concurrence. » (Flament, 2010, p.23)

Cette grande disparité peut être expliquée par les buts de telles structures. Comme l'explique

¹³ Par ce terme utilisé dans le travail social, il faut comprendre une institution proposant un lieu de vie (hébergement) et offrant des activités au sein d'ateliers occupationnels dans le même endroit.

Léa « là on est plus dans une logique presque de travail à la chaîne, quand on doit vraiment être dans un impératif de production ». Je souligne également qu'au vu des résultats de questionnaire l'ampleur des tâches administratives dans les ateliers de production, ne laisse pas ou très peu la possibilité aux MSP de concevoir des projets d'accompagnement individualisés (en particulier centrés sur le développement personnel des usagers). Je précise également qu'un accompagnement individualisé « demande aussi un certain investissement de la part de l'accompagnant, de l'intervenant. Il faut aussi bien préparer [l'intervention] pour introduire la démarche par rapport à une personne, il faut prendre du temps avec la personne ». (Léa)

Après analyse de ce paramètre, je peux dire que le temps est un facteur qui facilite ou freine la mise en œuvre d'activités sensorielles au sein d'un atelier mais qu'il n'est pas pour la majorité des MSP, du moins ceux n'exerçant pas dans un atelier de production, un facteur déterminant. Il convient également de nuancer le propos en gardant en mémoire que certes le temps est un frein mais qu'il n'est pas seul en jeu. Ainsi, René souligne que « c'est le temps et le nombre de personnes qu'on accompagne. On a 28 personnes sur le tableau de bord, pour deux accompagnants et un civiliste. » Le temps seul est certes limitant mais non déterminant. C'est le cumul de divers facteurs qui est significatif tel que le manque de temps, un nombre élevé de bénéficiaires à encadrer avec pas nécessairement du personnel qualifié.

2.1.2 L'aspect financier

Comme le souligne Gérard Zribi (2010) en France depuis plusieurs années, « les établissements et services d'aide par le travail (Esat) [...] se trouvent dans une situation financièrement difficile. Entre les deux tiers et la moitié d'entre eux sont en déficit structurel et les dotations annuelles de l'État sont plutôt orientées à la baisse. À cela s'ajoute la concurrence de certains secteurs privés qui interviennent de plus en plus sur des marchés traditionnellement réservés aux États. En dépit de ces tensions, une grande majorité d'établissements poursuit son développement, soit dans le cadre de regroupement sur des bases géographiques ou selon des filières économiques, soit en investissant de nouveaux secteurs.»

La Suisse ne fait pas figure d'exception et de plus en plus d'institutions sont contraintes de gérer au mieux leur budget, de se spécialiser ou de faire appel aux partenariats privés par le biais de fondation par exemple.

Dans ce contexte économique, quelle liberté a le MSP dans le cadre de son atelier ? Subit-il une pression pour maintenir une rentabilité ?

Si pour les ateliers productifs et les ateliers intégrés la rentabilité est plus explicitement attendue, les autres ateliers jouissent d'une certaine liberté. Dans l'ensemble des résultats, seul un quart des personnes interrogées doivent pouvoir justifier une rentabilité. La majorité des MSP doit pouvoir garantir la couverture des frais d'exploitation de son atelier. Les ateliers occupationnels sont les mieux lotis sur le plan financier car la revendication d'une quelconque forme de bénéfice n'est pas recherchée. Ainsi, plus de la moitié des professionnels exerçant dans ce cadre de travail n'ont pas à prendre en compte la rentabilité ou les frais engendrés comme critère primordial de leur intervention.

Je souligne également que quel que soit le type de contexte professionnel, le MSP peut recourir à une demande motivée auprès de sa direction pour concrétiser des projets en lien avec l'autonomisation des usagers.

Après avoir examiné l'aspect financier, je peux dire que la pression de la rentabilité n'entre pas significativement en ligne de compte, même si pour certains MSP le souci de couvrir les frais engendrés par leur atelier peut être une forme de pression (particulièrement dans un atelier accueillant des personnes avec peu d'autonomie ou/et de capacités). En revanche, dans ce cas de figure spécifique, une autre pression s'exerce sur le professionnel qui doit veiller à la qualité de sa production et ce quel que soient les limitations des personnes qu'il encadre car il « y a une sorte d'attente à ce qu'on ait une jolie production à proposer » (Léa).

2.1.3 Le cahier des charges du MSP et mission institutionnelle

D'après le plan d'études cadre (PEC), le MSP doit être en mesure « d'orienter son activité sur le développement personnel des usagers, notamment au travers d'activités sensorielles intégrées dans les activités manuelles de l'atelier ». (SPAS, 2008)

Est-ce que cette facette des compétences du MSP se retrouve dans les cahiers des charges ou les descriptifs de fonction individuels des personnes interrogées ?

En préambule, il convient de souligner que tous les MSP n'ont pas nécessairement une connaissance approfondie de leur cahier des charges. Ainsi, si Léa m'indique que « c'est plutôt assez nébuleux le cahier des charges en fait » et qu'elle constate un décalage entre ce qui est prescrit et la réalité de terrain « au fur et à mesure je sais ce que je dois faire avec les personnes, mais j'ai l'impression que je le fais avec mes valeurs à moi et pas forcément par rapport à ce qui est écrit sur un cahier des charges. » ; pour d'autres personnes interrogées en revanche « c'est complètement clair, j'ai lu tous les points avec mes responsables, enfin avec mon PF et mon responsable, mon chef, pour moi il est clair »(René)

Ces disparités soulignées lors des entretiens se retrouvent dans les réponses aux questionnaires. Il est donc important de souligner que près d'un tiers des personnes interrogées ignore si les documents officiels font références aux activités sensorielles.

Ensuite, je constate que pour les personnes ayant répondu à mes interrogations (soit environ 70% des sondés) il y ait à peu près la même proportion de professionnels dont le cahier des charges fait référence aux activités sensorielles que ceux dont le descriptif de fonction ne comporte aucune mention de ce type d'activité.

Au vu de ces résultats, je me suis demandé quelle proportion de MSP me signalait que la mission de leur institution comportait une référence aux activités sensorielles.

Sans surprise, les institutions devant garantir une forme de compétitivité économique ne font que rarement référence aux activités sensorielles. Cependant il est intéressant de noter que selon les déclarations des MSP travaillant en atelier occupationnel interrogés, leur mission institutionnelle ne fait pas plus référence aux activités sensorielles.

Est-ce le reflet réel de la situation de terrain ou ce constat souligne-t-il simplement les lacunes de connaissance des personnes interrogées (sachant qu'à nouveau près du tiers des sondés déclarent ne pas avoir d'avis sur la question) ?

Un bref aperçu des documents présents sur le web semble indiquer que les institutions

communiquent relativement largement sur les activités sensorielles, ce qui pourrait conforter l'hypothèse que les MSP méconnaissent la teneur exacte des documents institutionnels.

A l'issue de ces résultats, je précise qu'au vu des réponses obtenues aux questionnaires, si la mission institutionnelle fait référence aux activités sensorielles le MSP retrouve systématiquement une mention de ces dernières dans son cahier des charges.

Après étude de ce point, il me semble important de souligner que tout comme la connaissance du cahier des charges par les MSP, la mission institutionnelle semble également méconnue ou qu'un certain nombre de fausses croyances soient entretenues à son sujet. Ce constat fait, je souligne que les activités sensorielles semblent être préconisées par les directions d'établissement mais que le MSP n'en a que rarement la mention dans son cahier des charges.



2.1.4 Atelier et activités sensorielles

J'ai pu constater en consultant les sites internet des membres de l'Association Valaisanne des Institution en faveur des Personnes en difficulté (AVIP) que la majorité des institutions communiquent sur le développement personnel de leurs usagers par le biais de différentes activités dont les sollicitations sensorielles.

En tant que MSP nous sommes d'après le PEC amenés à prendre en compte les activités sensorielles dans le cadre de notre intervention. Cependant au vu des réponses des personnes interrogées, dans près de 2/3 des ateliers aucune activité sensorielle n'est proposée ou envisagée dans la conception des activités.

Qu'en est-il de manière plus globale ? Comment cela semble-t-il se passer dans les institutions de Suisse romande ?

Les MSP interrogés reportent qu'à leur connaissance dans 1/3 des institutions les activités sensorielles ne sont pas spécialement travaillées.

Il semblerait que dans les autres structures ce type d'activité soient travaillées majoritairement dans des ateliers spécifiques de développement personnel ou plus largement travaillées par les éducateurs sur les groupes de vie ou dans des structures d'accueil de jour.

Pour avoir un aperçu plus global des prises en charges proposées, je reporte ci-après les différentes réponses reçues quant aux lieux ou temps durant lesquels les activités sensorielles peuvent être travaillées : équithérapie, art-thérapie, centre de créativité (dessin, musique, écriture), ergothérapie, physiothérapie, psychothérapie, temps de relaxation en salle snoezelen, activités spécifiques de jardinage ou de cuisine, journées hors murs.

Ainsi il semble que dans la réalité actuelle des ateliers, les activités sensorielles ne soient pas un axe travaillé. En effet, les activités sensorielles sont généralement déléguées à d'autres secteurs d'accompagnement ou de thérapie.

2.1.5 Synthèse liée au manque d'opportunité

Parvenue à ce stade de l'étude et en me basant sur les résultats obtenus par le biais des

indicateurs présenté ci-dessus, je peux dire que le temps en lui-même ne semble pas un facteur limitant dans la mise en place d'activités sensorielles au sein d'un atelier. Certes le temps est un frein particulièrement dans un contexte de production ou d'accompagnement de nombreux bénéficiaires à la fois ; mais il est plutôt à considérer comme un facteur se cumulant à une multitude d'autres paramètres. Il également est intéressant de noter que dans un système demandant de plus en plus de compétitivité économique¹⁴ le MSP n'est heureusement dans l'immense majorité des cas, pas tenu de garantir une rentabilité de son atelier. Les professionnels interrogés, bien qu'ils fassent part d'une attente de leur hiérarchie de garantir la fabrication d'objets de qualité, ne sont pas contraints par une pression financière et peuvent dès lors proposer aux bénéficiaires des activités non centrées sur la production.

Le troisième item étudié est plus ambigu. En effet, j'ai pu constater que pour bon nombre des professionnels interrogés leur cahier des charges ainsi que la mission de leur institution restent des éléments nébuleux. Tous ne sont pas au point quand au contenu de ces documents ou admettent agir avec une certaine distance entre ce que le document comporte et ce qui constitue leur quotidien professionnel. Cependant, les activités sensorielles semblent mises en valeur par bon nombre d'institution ; du moins dans leur communication sur internet. Je peux ainsi en conclure que par méconnaissance, le MSP n'applique pas les activités sensorielles au sein de son atelier.

Enfin, pour la majorité des professionnels des ateliers, les activités sensorielles semblent être quelque chose de relégué à d'autres professionnels : éducateurs ou thérapeutes par exemple.

Je conclus cette première partie du développement en soulignant que le MSP manque d'opportunité dans sa pratique professionnelle pour intégrer des activités sensorielles de par deux raisons centrales : la première est le manque de connaissance de son cahier des charges (en d'autres termes : doit-il faire des activités sensorielles avec les bénéficiaires qu'il encadre ?) et la seconde est que d'autres intervenants en font prioritairement.

2.2 Les connaissances et la sensibilisation du MSP

Après m'être penchée dans le chapitre précédent sur le manque d'opportunité que peut rencontrer le MSP pour mettre en place des activités sensorielles dans sa pratique professionnelle, je me concentre maintenant sur son niveau de connaissance et de sensibilisation.

2.2.1 Connaissances et compétences

Les réponses aux questionnaires démontrent que la majorité des personnes estime n'avoir pas été formée aux activités sensorielles dans leur cursus de formation de base ni n'avoir eu l'opportunité de suivre une formation spécifique sur le sujet, que ce soit lors de cours de formation continue, de séminaires ou de perfectionnement sur le terrain professionnel.

Il est également nécessaire de souligner le bagage professionnel antérieur à la formation MSP

¹⁴ A l'image de la journée de travail proposée par INSOS le 18 octobre 2017 sur le thème : « réinventer les institutions ? »

comme une source d'acquisition de compétence. Ainsi, certaines personnes à l'image de Léa, sont sensibilisées à la problématique « clairement par rapport à ma formation antérieure [une formation de céramiste] on investi quand même beaucoup le toucher, la vue énormément, car c'est quelque chose d'artistique, donc c'est par rapport à ça que j'ai développé toutes ces choses. Après ce que j'ai développé, ce n'est pas par rapport aux personnes que je dois encadrer. Là je n'ai pas de formation par rapport à ça, j'y vais un peu au feeling. »

Ceci précisé, je me suis penchée plus attentivement sur les résultats des questionnaires. J'ai pu constater que les perceptions varient énormément. Il est intéressant de souligner que comme les questionnaires ont été soumis à des étudiants MSP ou des professionnels fraîchement diplômés nous pouvions présumer que le panel (ayant suivi la même formation) devait avoir une réponse unique quant au contenu des cours suivis. De ce fait, à formation égale nous nous attendions à trouver des réponses équivalentes quant à la présence ou non de sensibilisation dans les cours de base. Il n'en est rien.

Six MSP interrogés sur dix estiment n'avoir pas été sensibilisés aux activités sensorielles alors que les quatre autres oui. Pourquoi ? Y a-t-il des tendances globales ?

Je note qu'a priori il n'y a pas de différences significatives entre hommes et femmes, l'effet de genre ne semble donc pas impliqué.

Le contexte de travail (atelier avec un rythme de production, atelier occupationnel, home avec activités intégrées notamment) ne semble pas non plus influencer de manière significative sur les résultats, les pourcentages étant proches. La présence d'activités sensorielles au sein de l'atelier ne semble pas lui non plus un critère significatif.

Les résultats peuvent-ils fluctuer en fonction de la population que le MSP accompagne au quotidien ? L'échantillon que j'ai étudié dans le cadre de ce travail est trop restreint pour pouvoir en tirer des conclusions pertinentes, la marge d'erreur est conséquente et de ce fait ce paramètre ne peut être étudié.

En revanche, je constate que l'intérêt personnel et la considération des activités sensorielles semblent influencer sur le résultat. En effet, 9 MSP sur 10 ne considérant pas les activités sensorielles comme un moyen de développement et d'autonomisation des bénéficiaires, affirment ne pas avoir été sensibilisés au cours de leur cursus de formation.

Je me suis ensuite penchée sur le domaine d'activité des personnes ayant eu l'opportunité de suivre une formation continue et je relève qu'ils exercent auprès de bénéficiaires en réinsertion ou souffrant de troubles psychiques, de troubles sensoriels, de déficiences physique ou de polyhandicap.

J'ai ensuite essayé de voir si des personnes n'ayant pas eu l'impression d'être formées trouvaient que ce soit un frein pour l'exercice de leur profession de MSP. Ainsi, René m'a confié que « si [il] était amené l'année prochaine à changer de place, [il] serait [lui]-même handicapé avec ça (la mise en place d'activités sensorielles) parce [qu'il] devrai[t] tout apprendre. » Il trouve également que dans une formation généraliste comme celle de MSP il serait important de plus aborder les problématiques sensorielles.

Il semblerait à l'issue de ce chapitre que la majorité des MSP formés ne semble pas avoir reçu au cours de la formation de base d'initiation spécifique sur les activités sensorielles. Pour certains,

leur connaissances en la matière remonte à l'acquisition de leur profession initiale et/ ou semble plus liée à un intérêt personnel. Seuls 4 professionnels sur 63 ont pu suivre un cours spécifique de formation continue. L'immense majorité des professionnels ne serait pas en mesure d'être à l'aise à la mise en place d'activités sensorielles, à l'image de René qui se déclare être lui-même en situation de handicap devant cette problématique.

2.2.2 Utilisation des activités sensorielles dans l'institution

Est-ce qu'au sein des ateliers de Suisse romande les activités sensorielles sont répandues ? Est-ce que les MSP, pas uniquement ceux interrogés, y ont recours ? C'est afin de répondre à ces interrogations que j'ai spécifiquement mis dans le questionnaire les questions suivantes : « proposez-vous au sein de votre atelier des activités sensorielles ? » et « vos collègues MSP font-ils appel aux activités sensorielles dans le cadre de leur pratique professionnelle ? ».

Les réponses obtenues indiquent que globalement un peu moins d'un tiers des ateliers où travaille un MSP interrogé proposent des activités sensorielles. Ce pourcentage global fluctue en fonction du contexte de travail. En effet, en me concentrant uniquement sur les ateliers occupationnels et les homes avec centre de jour intégré, je constate une augmentation significative des résultats. Dans ce cas de figure, plus de 6 personnes interrogées sur 10 m'indiquent avoir recours aux activités sensorielles dans leur pratique de terrain. A l'inverse, dans des ateliers orientés vers la production, le pourcentage chute drastiquement (moins de 1/10).

Je constate également que les MSP interrogés m'indiquent que leurs collègues s'impliquent dans la réalisation d'activités sensorielles si le MSP lui-même en propose. En revanche, aucun MSP ne travaillant pas les activités sensorielles m'indique que ses collègues MSP le font. Il semblerait de ce fait que l'intégration ou non des activités sensorielles par les collègues du MSP suive la même tendance statistique que celle décrite pour le MSP interrogé.

2.2.3 La définition d'activité sensorielle est-elle claire ?

J'ai pu constater dans la littérature, que la notion d'activité sensorielle recoupe une multitude de réalités diverses et qu'émettre une définition univoque n'est pas chose aisée. Dès lors il nous paraît légitime de se demander qu'est-ce que pour un MSP une activité sensorielle ? Perçoit-il clairement ce que cela recoupe ? Comment globalement définit-il ce concept ?

Lorsque j'ai interviewé les personnes que j'ai rencontrées dans le cadre d'un entretien, je leur ai volontairement fait définir la notion d'activité sensorielle afin de voir si je pouvais dégager des similitudes et constantes. Les réponses que j'ai récoltées sont les suivantes :

« Activités sensorielles pour moi ça se définirait par des Activités au travers desquelles on utilise nos sens ; ça peut être le toucher, ce serait plus le toucher pour moi, car c'est vrai que je me suis un peu identifié à ce que je fais moi. Pas le sentir, entendre, voir, vraiment plus par le toucher globalement. » (René)

« Je n'ai pas une définition comme ça du tac au tac, si je réfléchis un petit peu, ma définition des activités sensorielles, c'est quelque chose qui engage les sens. [...]. je pense

que tous ces sens peuvent être mis ensemble et du coup faire quelque chose de d'intéressant » (Léa)

« Pour moi une activité sensorielle... bon je pense qu'il y a des activités qui sont faites spécialement pour développer ou pour travailler tout ce qui est toucher ou comme ça. Moi dans les activités que je fais, je considère l'activité sensorielle dans le fait que [...] il y a plein de sensations qui se passent. Je ne leur demande pas d'utiliser le sens mais il se passe quelque chose à ce niveau là. Voilà » (Anne)

Je peux ainsi souligner qu'il semble ambigu pour les personnes interrogées de définir précisément le terme. Je relève cependant que les trois personnes spécifiquement interrogées insèrent dans leur formulation un lien entre l'activité (manuelle, créative) et la stimulation des sens. Celle-ci peut être sous forme de sensations pour Anne, par le toucher pour René ou, comme le perçoit Léa, sous forme d'une approche multisensorielle.

Qu'en est-il des réponses récoltées par le biais du questionnaire ? Elles reprennent en majorité la définition usuellement admise et précisent qu'il s'agit d'un moyen d'accéder à l'acquisition de nouvelles compétences pour les usagers que le MSP encadre. Cette réponse a vraisemblablement été induite par les réponses à choix multiples que j'ai posées comme réponses potentielles au QCM. Je relève néanmoins que j'ai pu mettre en évidence que pour la moitié des MSP interrogés la notion d'activité sensorielle du moins sa définition n'est pas claire.

De ce fait, pour un tiers de participants à l'enquête, le concept peine à s'exprimer clairement et à se développer, tandis que pour d'autres il s'agit d'un gros fourre-tout dans lequel chacun peut voir ce qu'il souhaite. Certaines réponses plus spontanées précisent qu'il s'agit d'un exercice permettant d'utiliser les sens et de les développer. D'autres se focalisent sur le renforcement de la confiance en soi et la liberté laissée à chacun d'évoluer et s'épanouir grâce à l'utilisation des sens.

Je peux constater que la notion même d'activité sensorielle que ce soit dans la littérature¹⁵, les entretiens menés ou les enquêtes par questionnaires, n'est pas une notion univoque.

De ce fait, évoquer les activités sensorielles renvoie à la conception et la perception que notre interlocuteur en a et intègre forcément une forte part de subjectivité. Ainsi, un professionnel pour qui les activités sensorielles sont perçues comme pure perte de temps ne formulera pas la même définition que son collègue qui y trouve un moyen de parvenir à l'autonomisation des bénéficiaires qu'il encadre. De plus, en l'absence de définition susceptible d'une seule interprétation servant de référentiel commun chacun tente de cerner au mieux une réalité fluctuante. Il en résulte une incompréhension du terme même d'activité sensorielle.

2.2.4 Un facteur d'acquisition de l'autonomie ?

Si comme nous l'avons vu dans la partie théorique¹⁶, l'éducation sensorielle est « une phase

¹⁵ Se référer au cadre théorique et particulièrement au chapitre 1.3.1 *Les activités sensorielles*

¹⁶ Se référer au cadre théorique et particulièrement au chapitre 1.3.1 *Apprentissage et développement de compétences*

préliminaire dans la construction de compétences, préparant à une phase conceptuelle et analytique (développement des capacités de raisonnement) » (Gomez, 2002) ; l'autonomisation et le développement de bénéficiaires que le MSP encadre passe automatiquement par les activités sensorielles. En a-t-il simplement conscience ?

Les trois quarts des MSP ayant participé à l'enquête par le biais du questionnaire répondent par l'affirmative. Ce pourcentage augmente encore lorsqu'on se focalise sur les réponses des MSP travaillant en atelier occupationnel.

Si dans les entretiens que j'ai menés je retrouve ces grandes tendances, il est cependant intéressant de noter qu'en plus de favoriser l'autonomie, les activités sensorielles sont perçues par certains comme un moyen permettant à une personne de « se sentir mieux, aussi développer d'autres choses, qu'elle peut se sentir plus détendue. Admettons que pour commencer une journée, commencer par quelque chose comme ça [une activité sensorielle] ça peut permettre aussi à la personne d'évacuer ce avec quoi elle arrive à l'atelier, si c'est des frustrations, de la colère par rapport à ceci cela. [...] Pour que ce soit parfois comme un exutoire. Je pense que ça peut justement être une bonne façon d'exprimer ses émotions son ressenti et d'autant plus quand on a pas la parole. » (Léa) Anne confirme cette vision en précisant que « oui certainement ça ouvre [les bénéficiaires] à une autre sensibilité, de là à dire que ça les rend plus autonomes je ne suis pas convaincue [...] c'est plus dans un bien-être que dans un gain d'autonomie. » (Anne)

A l'issue de ce point il me semble intéressant de relever que les MSP semblent conscients du rôle des activités sensorielles pour le développement de l'autonomie mais qu'en plus de cette fonction essentielle certains y ajoutent un moyen d'expression privilégié des émotions et sentiments ou de bien-être.

2.2.5 Synthèse liée au manque de connaissance et de sensibilisation

En me basant sur les indicateurs précédemment étudiés dans ce chapitre, je peux affirmer que les activités sensorielles ne sont que trop peu abordées dans le cursus de formation et de perfectionnement des MSP. En effet, peu de professionnels seraient capables de mettre en pratique de telles notions pour leurs bénéficiaires à l'issue du parcours de formation et doivent ainsi faire appel à leur sensibilité propre ou à leur expérience professionnelle antérieure pour répondre aux exigences du PEC. Faut-il alors voir une corrélation dans le fait que peu de MSP offrent à leurs bénéficiaires des activités sensorielles ? Il est fort possible sachant que moins de la moitié des ateliers dans lesquels les MSP exercent proposent à leurs bénéficiaires ce type d'activités.

Le constat que j'ai pu mener au cours de ce travail est que la notion même d'activité sensorielle est équivoque. Cette réalité se retrouve dans l'ambiguïté qu'ont eue les personnes interrogées à formuler une définition. Cependant ce manque de concision n'empêche pas les personnes interrogées de plébisciter les activités sensorielles comme facteur d'acquisition de l'autonomie.

2.3 L'inadéquation et la perception des activités sensorielles

Je me consacre dans ce chapitre à l'étude de l'utilité des activités sensorielles en fonction de la

population accompagnée ainsi que du rejet éventuel de ces activités de la part des bénéficiaires ou du MSP.

2.3.1 Quelle population peut tirer bénéfice des activités sensorielles ?

Si au vu de la littérature les activités sensorielles semblent avoir des résultats bénéfiques quel que soit l'âge ou le niveau cognitif de la personne en bénéficiant¹⁷, qu'en est-il de la perception du MSP ? Auprès de quelle population considérerait-il l'approche sensorielle comme une approche utile ?

Il est intéressant de noter que les avis formulés n'écartent aucun champ d'intervention. Bien que les réponses les plus souvent retenues soient le polyhandicap, les déficiences sensorielles, psychiques, physiques et intellectuelles (ces domaines atteignent plus 80% de réponses favorables), plus de la moitié des personnes interrogées citent les addictions et le tiers mentionnent la réinsertion.

Afin de prolonger la réflexion sur les populations pouvant tirer un bénéfice des activités sensorielles, je retranscris les propos de Léa :

« Je pense que pour une population avec déficience intellectuelle, justement qui a de la peine à s'exprimer avec des mots, il faudrait chercher une autre façon de s'exprimer » de ce fait « tout ce qui est de l'ordre des sens peut être un outil formidable pour s'exprimer, plus que par la parole. [...] Au fait j'ai beaucoup parlé là de personnes avec déficience mentale, avec peu d'accès au langage ou des difficultés à s'exprimer par la parole, mais finalement, je pense qu'on est beaucoup à avoir peu de difficulté à exprimer ces émotions. Je pense que c'est quand même ce qui est le plus difficile à exprimer et du coup je pense qu'il n'y a pas que les populations qui ont une déficience mentale qui ont de la peine à s'exprimer par la parole. S'exprimer c'est peut être ce qu'il y a de plus dur au monde pour tout un chacun. [...] En plus les gens avec qui on travaille, dans la globalité, c'est quand même des gens fragilisés à un moment donné, donc qui ont peut-être ce besoin de s'exprimer. C'est pour cela que je pense que ça peut être élargi à tout type de population. » (Léa).

Anne me confirme qu'elle « croi[t] que c'est bien pour tout le monde, car développer toutes les sensations, les utiliser, c'est quelque chose qui ne peut qu'être positif et qui sera utilisé avec tout le monde. » (Anne)

En prolongement de ce constat nous pouvons noter que les $\frac{3}{4}$ des MSP interrogés estiment que la population avec laquelle ils travaillent pourrait tirer un bénéfice si des activités sensorielles étaient proposées et ce quel que soit le contexte professionnel.

Au final, je peux noter que globalement toutes les populations accompagnées par le MSP pourraient bénéficier des activités sensorielles même si dans certains domaines, tels que la

¹⁷ Se référer notamment à Brunet (2009) pour les personnes en situation de handicap sévère ou à La Garanderie (2006) pour l'acquisition des savoirs chez l'enfant et l'adolescent. Je souligne également que le site www.agoralude.com propose des pistes d'accompagnement pour mettre en place des activités sensorielles destinées aux personnes âgées.

réinsertion, la démarche semble moins pertinente aux praticiens de terrain. Ainsi René travaillant dans la réinsertion affirme qu'une activité non centrée sur la production n'a pas de sens au vu de la population qu'il accompagne.

2.3.2 Une approche appréciée par les bénéficiaires ?

Jusqu'à maintenant je me suis concentrée sur l'intérêt et l'adéquation des activités sensorielles pour les bénéficiaires mais n'ai pas investigué sur l'appréciation que ces derniers en avaient.¹⁸ Il semblerait en se penchant sur les résultats des questionnaires que les activités sensorielles quand elles sont mise en place soient bien perçues par les bénéficiaires, particulièrement au sein des ateliers occupationnels ou rarement une personne rejette cette approche. Anne me précise notamment qu'elle n'est pas confrontée au rejet bien qu' « il y en a qui trouvent pas d'intérêt, je leur fait faire ça mais pour eux, ce n'est pas exceptionnel, ils s'en fichent un peu. »

Je peux donc penser que les activités sensorielles plaisent globalement et qu'elles n'entraînent pas de rejet, même si un désintérêt est parfois noté par les professionnels.

2.3.3 Quelle perception des activités sensorielles a le MSP ?

Ce chapitre a pour objectif de mettre en évidence les représentations que se font les MSP des activités sensorielles au sein de leur atelier.

Les avantages perçus

Le dépouillement des questionnaires a permis de récolter 86 items que les MSP interrogés ont cités comme avantages. Bien qu'il soit impossible de lister ici tous les items, je retiens les grandes thématiques suivantes :

- l'acquisition et le développement de nouvelles compétences,
- l'approche novatrice permettant de prendre conscience de soi et de son corps
- la distance prise avec la production favorisant la concentration et l'ouverture aux autres.

Majoritairement les MSP interrogés m'ont indiqué que selon eux les activités sensorielles permettent le développement de nouvelles compétences telles que l'appropriation de nouveaux gestes. Ils soulignent également l'utilité des activités sensorielles dans le développement de l'autonomie en permettant d'acquérir des bases nécessaires à tout nouvel apprentissage.

Le deuxième avantage souvent cité est l'originalité de l'approche sensorielle favorisant la prise de conscience du corps et la connaissance de soi. La perception de nouveaux ressentis et la découverte de l'espace semblent jouer un rôle important pour les MSP interrogés dans la prise de conscience de son corps. Les MSP interrogés voient également là un travail personnel permettant de (re)trouver confiance en soi et de revaloriser la personne.

Enfin, les activités sensorielles passent pour des moments plus libres, détachés des impératifs de la production, favorisant la détente et diminuant le stress. Les bénéficiaires pourraient ainsi plus

¹⁸ Comme je l'ai clairement indiqué dans les limites de ma recherche, mon but n'est pas d'interroger les bénéficiaires. C'est donc par l'interrogation des MSP quand au rejet ou non des activités par les bénéficiaires que je vais évaluer ce point.

facilement se concentrer et s'ouvrir aux autres, ce qui favoriserait la dynamique de groupe et augmenterait la satisfaction personnelle.

De par ces résultats je peux penser que le MSP se représente les activités sensorielles comme un plus permettant aux personnes qu'il accompagne de mieux se connaître et favorisant l'acquisition ou le renforcement de compétences du contexte pesant de la production.

Les inconvénients perçus

De même que pour les avantages perçus, 48 items ont été listés concernant les inconvénients.

Dans ce cas également, j'ai procédé à un regroupement des éléments pour en faire ressortir les traits principaux, à savoir :

- les limitations rendant la réalisation d'activités sensorielles irréaliste
- les limitations quand à la population accompagnée
- les risques et l'appréhension

Majoritairement mes collègues MSP m'indiquent que les activités sensorielles ne rejoignent pas la mission de leur institution et qu'elles ne sont pas acceptables dans le domaine de la production. Ils soulignent qu'elles sont irréalisables à cause d'un manque d'argent, de temps ou d'une surcharge de bénéficiaires au sein de l'atelier. Une dizaine de personnes m'ont indiqué que le manque de formation ne permet pas de mettre en place un accompagnement sérieux d'autant plus que ce job est généralement confié à des thérapeutes.

Par ordre d'importance, je souligne ensuite que pour les MSP cette approche n'est pas accessible à tous, elle semble mieux convenir à des cas spécifiques de comorbidité ou de polyhandicap. Il leur semble que cette approche n'est pas nécessairement judicieuse pour des personnes ayant un niveau plus élevé, que cela ne fait pas sens dans toutes les problématiques ou domaines, d'autant plus que certains publics ne sont pas preneurs.

Je relève ensuite le risque d'infantilisation et de dévalorisation qui a été mis en évidence. Il apparaît que les activités sensorielles puissent être source d'appréhension de la part des participants (peur de montrer ses points faibles) tout comme des collègues et/ou de la direction qui risquent de juger cela inutile (difficulté à percevoir un intérêt).

Enfin je note tout de même que 3 personnes indiquent qu'à leurs yeux il n'y a aucun inconvénient à signaler.

Au terme de cet analyse, je souligne que les trois groupes d'inconvénients le plus souvent cités : incompatibilité avec la mission de l'institution, surcharge de bénéficiaires au sein de l'atelier lié au manque de temps et d'argent ainsi que le manque de formation sont tous trois des indicateurs que j'avais moi-même définis pour évaluer mon hypothèse de travail (chapitre 2.1 et 2.2). Comme je l'ai démontré, il s'agit effectivement d'éléments limitants et non pas d'a priori infondés.

Il est également intéressant de remarquer que l'incompréhension et le risque de dévalorisation sont des préoccupations majeures, est-ce par crainte de l'incompréhension que de telles activités peuvent engendrer ?

Au vu de ces résultats, il semble possible de dire que la perception des activités sensorielles par le MSP ne semble pas de prime abord une conception idéalisée ou irréaliste. Bien que non détachés de toute croyance, les items indiqués laissent penser que le MSP est un professionnel

ayant un certain pragmatisme et une vision ancrée dans sa pratique de terrain. En effet, les arguments avancés sont le reflet des éléments que j'ai pu mettre en évidence au cours de ce travail par l'analyse des différents questionnaires. Les avantages ou inconvénients cités par mes collègues MSP ont pu être vérifiés sur le terrain et sont bien des éléments facilitants ou limitants.

2.3.4 Intégration de nouvelles activités

Les activités sensorielles sont-elles rejetées par le MSP qui leur préfère une certaine forme de routine ? Est-il prêt à introduire de nouvelles activités dans son champ professionnel ?

Par les questionnaires j'ai pu voir que les nouvelles activités sont largement introduites par les MSP au sein de leur atelier lorsque cela est possible (plus de 6 personnes sur 10) cependant le manque de moyen et/ou de temps semble un frein important pour plus d'un quart des personnes interrogées.

Ce résultat surprenant, qui semble contredire l'analyse fait précédemment (chapitre 2.1.1 et 2.1.2) m'a laissée perplexe. C'est pourquoi j'ai spécifiquement interrogé Léa sur ce sujet. Cette dernière m'a répondu que pour elle « un des obstacles, peut être de sortir des schémas qu'on a l'habitude d'avoir, être ouvert à trouver d'autres solutions. Donc [pour elle] c'est principalement le temps et le fait d'être dans une habitude où l'on fonctionne toujours de la même manière » qui limite l'introduction de nouvelles activités. Faut-il donc en déduire que changer une habitude demande beaucoup d'énergie que certains ne sont pas prêts à investir dans le changement ? A leurs yeux la modification de sa routine implique une perte de temps car il se peut qu'il y ait un flottement au début ? Comme je le mentionnais dans le chapitre 2.1.1, ce ne semble pas être le temps en lui-même qui pose problème mais le cumul de divers facteurs qui est significatif : ainsi changer une habitude, accepter les aléas de l'introduction d'une nouvelle approche, devoir gérer autrement une journée ritualisée peuvent être stressants et ne pas laisser assez de calme au MSP pour gérer son atelier de manière optimale, d'où l'impression de courir constamment et donc au final de manquer de temps ?

Dans le même ordre d'idée, je soulignerais que certains professionnels ne souhaitent pas introduire de nouvelles activités car le choix proposé jusqu'alors convient parfaitement aux bénéficiaires (1/10^{ème} des personnes ayant répondu au questionnaire).

D'après nos questions, les raisons personnelles jouent un rôle insignifiant dans l'introduction ou au contraire le maintien d'une activité antérieure.

L'intégration de nouvelles activités ne semble ainsi pas spécifiquement poser de problèmes si ce n'est la résistance au changement inhérente à tout être humain.

2.3.5 Synthèse de l'inadéquation et de la perception

Au terme de l'étude de l'inadéquation et de la perception, il est intéressant de noter que de part les recherches littéraires et les témoignages tirés du terrain professionnel, les activités sensorielles ne semblent ni être rejetées par les bénéficiaires ni limitées à un groupe de personnes spécifiques. Je remarque cependant que l'intérêt semble moindre pour les MSP

accompagnant des personnes dans la voie de la réinsertion professionnelle. S'agit-il là d'un présupposé ?

De part l'analyse des différents éléments cités comme avantages ou inconvénients des activités sensorielles, j'ai pu mettre en lumière que les MSP citaient majoritairement des contraintes réelles en lien avec les observations de terrain. Il semble donc que les a priori n'aient qu'une place mineure dans la perception et donc la mise en place d'activités non centrées sur la production.

2.4 La diversification des activités

Ce dernier chapitre du développement aborde la diversification des activités proposées notamment la multiplicité des sens pouvant être sollicités dans un atelier.

2.4.1 Quels sens sont principalement utilisés au sein des ateliers ?

De par les réponses aux questionnaires, j'ai mis en évidence que la vue et le toucher sont les principaux sens utilisés dans le cadre d'activités sensorielles menées au sein des ateliers occupationnels. L'odorat, l'ouïe et le goût viennent ensuite dans cet ordre de classement.

Le constat général de la prédominance de la vue et du toucher a été réitéré lors des entretiens comme le lecteur peut le voir dans les extraits retranscrits ci-dessous.

« La vue, C'est important pour des choses comme la sous-traitance industrielle par exemple ou les fagots, dans toutes les activités qu'on fait si on a mauvaise vue, ça ne le fait pas trop ; c'est difficile car on fait quand même des choses assez précises dans l'atelier. Et puis le toucher bien sûr, l'écoute pas forcément, on avait une dame qui était sourde, ça allait, on se débrouillait avec elle. Oui la vue et le toucher est primordial dans tout ce qui est sensoriel. » (René)

« Au premier abord, comme ça, ce qui me vient c'est plutôt le toucher, parce que je travaille dans l'atelier poterie, et là c'est plutôt le toucher ; mais j'imagine que ça pourrait engager d'autres sens. Pourquoi pas l'odorat, j'en sais rien. La vue en général je pense que c'est quand même la première chose. Moi j'ai pensé au toucher, mais c'est quand même en lien avec la vue. L'ouïe forcément, je pense que ça peut être quelque chose d'assez général, par rapport à la musique et tout ça » (Léa)

Une telle classification, constatée sur le terrain est elle-surprenante ?

Comme nous le rappelle Letonturier et Munier a priori « La culture occidentale privilégie la vue et l'ouïe, sens réputés nobles et distanciés car préservés du contact immédiat avec la matière ; en retour, l'histoire des mœurs témoigne du contrôle croissant de l'odorat, du goût et du toucher, toujours suspects d'animalité en raison de leur proximité avec les corps. » (Letonturier & Munier, 2016).

Si de part mon expérience de terrain et mon postulat de départ je présupposais obtenir le toucher comme unique vecteur de stimulation sensorielle, il faut noter que ce n'est pas le cas et que dans cette enquête, le toucher est systématiquement associé à la vue. L'odorat, l'ouïe et le

goût semblent quant à eux peu utilisés dans les ateliers.

Je souligne cependant une remarque d'Anne qui me disait qu'elle « trouve que tous les sens sont importants pour [sa] part, c'est propre à chacun. On peut même en développer 2 ou 3 en même temps sur une personne on n'est pas obligée de se limiter à un sens. On a un corps, on a de la chance d'avoir tous ses sens, c'est pas hiérarchique, ils sont tous importants. La preuve si on doit en perdre un, lequel tu choisirais ? »

Dans la réalité de terrain constatée au cours de cette enquête, la vue et le toucher sont intimement liés notamment pour l'exécution de tâches manuelles prévues par le MSP.

2.4.2 La fréquence de variation des activités

Les réponses aux questionnaires ne permettent malheureusement pas d'obtenir de résultats significatifs quand à la variation des activités au sein de l'atelier. En effet, sur les personnes ayant répondu à la question, 8 personnes changent tous les jours d'activité, 8 poursuivent régulièrement le même type d'activité, puis à chaque fois 6 personnes m'ont répondu varier quotidiennement, chaque semaine ou chaque mois. Les résultats ainsi obtenus (quasi le même nombre de personne pour chaque fréquence) ne me donnent pas d'information très nuancée, si ce n'est que la fréquence de variation diffère d'un MSP à l'autre. J'ai poursuivi l'analyse de données par croisement entre le contexte professionnel et le rythme de variation des activités. Là non plus, je n'obtiens pas de résultats significatifs. Pas plus qu'en fonction de la population accompagnée.

Cet élément ne peut donc pas être retenu dans l'analyse de ma problématique car il n'est pas significatif. Un tel traitement statistique pourrait peut-être être pertinent avec une plus grande masse de questionnaires en retour (mon échantillon relativement restreint ne me permet pas nécessairement de pouvoir dégager des tendances marquées).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MEMOIRE 

2.4.3 Synthèse de la diversification des activités sensorielles

En conclusion de ce chapitre, il semblerait que dans la pratique professionnelle le MSP utilise essentiellement la vue et le toucher comme stimulateurs sensoriels. Contrairement à ce que la littérature avance, l'ouïe ne fait pas partie des réponses principales. Ce sens, qui pour les MSP interrogés est lié à la musique et à la détente, n'est pas mis en avant dans le travail d'atelier. A l'inverse, le toucher qui selon les publications n'est pas prioritairement utilisé dans la civilisation occidentale revêt un rôle central en atelier.

Ainsi, René accompagnant des travailleurs dans un atelier d'insertion, témoigne de l'importance du toucher dans sa pratique professionnelle. Il en prend pour preuve l'exemple suivant : « si on travaille avec des requérants, on ponce des choses, qu'ils ressentent le grain, l'importance que ça a, l'influence que ça a sur la matière est capital » (René). Léa quant à elle affirme que dans son atelier, « forcément on investi quand même beaucoup le toucher, la vue énormément, car c'est quelque chose d'artistique » (Léa).

Pour avoir un aperçu complet de la diversification des activités sensorielles il faudrait pouvoir se référer à un indicateur stipulant la fréquence de changement ou de maintien de ces dernières au sein de l'atelier. Est-ce quelque chose de régulier ou au contraire, y a-t-il peu de changement au cours d'une année ? Malheureusement je ne suis pas parvenue à dégager des réponses significatives quant à cet item d'étude.

3 Conclusion

3.1 Résumé et synthèse de la recherche

3.1.1 Résultats de la recherche – réponse à la question

Au terme de ce cheminement de réflexion, si je reprends mon interrogation initiale à savoir « quelle place accorder aux activités sensorielles dans le cadre d'un atelier occupationnel ? »¹⁹, je suis en mesure de dire que les activités sensorielles sont globalement sous-utilisées par les MSP au sein des ateliers. Le manque d'opportunités, de connaissance et de diversification en sont les principales causes.

Le manque d'opportunités, bien que lié au manque de temps ou de moyens financiers, n'est pas à rechercher exclusivement dans ces deux éléments isolés. En effet, c'est le cumul des différents éléments tels que le manque de temps, le manque de moyens (pas uniquement financiers, mais surtout en terme de personnel qualifié) et le grand nombre de bénéficiaires à accompagner qui juxtaposés les uns aux autres deviennent des facteurs limitants. Ainsi au quotidien le MSP pare aux tâches les plus urgentes ou évidentes. Ceci en particulier dans un atelier de production où il faut bien l'admettre une certaine pression liée à la production et aux délais est ressentie.

Ce premier constat posé, un second écueil est apparu : les activités sensorielles restent une notion floue, sans définition univoque, face à laquelle le MSP ne connaît pas véritablement les attentes de son institution (méconnaissance des missions institutionnelles et du cahier des charges notamment). Dans ce contexte, et du fait de l'utilisation des activités sensorielles par d'autres professionnels sur les groupes de vie ou dans des ateliers de développement personnel, cela pourrait les assigner à un rôle non prioritaires ou les faire percevoir comme non souhaitables au sein d'un atelier.

A cette première confusion s'ajoute un manque de formation ou de perfectionnement qui ne permet pas au MSP d'envisager intégrer une approche sensorielle à son quotidien professionnel, quant bien même elle pourrait être indiquée pour la population qu'il accompagne. Cependant, si la mise en œuvre est problématique, le MSP est conscient de l'apport des activités sensorielles et souligne même leur importance dans l'expression des émotions ou la communication chez des personnes ayant plus de difficultés à parler. Il y a là un véritable décalage entre la perception des activités sensorielles ayant « pour but d'accroître l'autonomie et la participation sociale dans les activités de la vie quotidienne » (« Intégration sensorielle », 2017), leur valorisation et leur utilisation concrète dans le champ professionnel.

De plus, les activités sensorielles lorsqu'elles sont proposées restent souvent focalisées sur la vue et le toucher au détriment des autres sens. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que dans la majorité des ateliers le MSP attribue à chaque travailleur qu'il accompagne une tâche manuelle à exécuter. Cette tâche sollicite grandement la vue et le toucher, beaucoup plus rarement le goût ou l'odorat (à l'exception des ateliers cuisine). Enfin, la variation des activités

¹⁹ Comme la notion d'atelier occupationnel s'est très rapidement relevée pas pertinente (les résultats obtenus coïncidaient avec les résultats globaux pour tous les types d'ateliers), j'ai élargi ma problématique aux ateliers en général et ne fais mention d'un résultat spécifique au domaine occupationnel que lorsque cela a un sens.

semble aléatoire et dépendre du MSP qui dirige l'atelier, ce qui peut engendrer de grandes disparités.

3.1.2 Discussion des résultats obtenus

En prenant un peu de recul et en comparant les résultats obtenus avec ma pratique de terrain, je constate que les tendances dégagées lors de l'analyse faite ci-dessus sont valable également dans mon contexte professionnel.

Je précise que si la notion d'activité sensorielle reste floue pour les MSP interrogés, j'ai moi-même encore de la peine à l'issue de ce travail à donner précisément une définition univoque, simple et compréhensible pour mon interlocuteur.

En revanche, contrairement à certains de mes pairs, j'ai la chance de pouvoir me référer à mon descriptif de fonction pour pouvoir obtenir les tâches à effectuer. Il n'en demeure pas moins vrai que les activités sensorielles sont majoritairement développées hors de mon atelier lors d'atelier de développement personnel. Cependant, et ceci certainement en lien avec la population que j'accompagne, j'essaie au maximum de stimuler les sens pour favoriser l'autonomie des mes usagers.

En effet, travaillant avec des personnes atteintes d'une déficience cumulée de la vue et de l'ouïe, la hiérarchisation des sens et leur classement tels que vus précédemment dans ce travail ne tient plus. De par la problématique de la surdicécité, le sens prioritaire permettant de comprendre l'environnement et de communiquer est le toucher. Comme le souligne Meillier « avec des personnes sourdaveugles, donc des personnes limitées au niveau sensoriel, il ne reste que le corps, le *toucher pour voir* (ou communiquer, quel que soit le type ou le moyen de communication) »(Meillier, 2016)

Quant au manque de formation dans le cursus de base, je peux faire le constat qu'à ma connaissance rien n'est spécifiquement mis en place. C'est petit à petit sur le terrain professionnel et lors de cours de sensibilisation internes à mon institution que je peux acquérir et développer de nouveaux savoirs.

3.2 Limites du travail

Je vais dans ce chapitre évoquer les limites théoriques et méthodologiques que j'ai rencontrées et parler des ajustements que j'ai dû mener au cours de cette recherche.

3.2.1 Limites théoriques

La principale limite théorique à laquelle j'ai été confrontée est l'absence de littérature traitant spécifiquement des activités sensorielles dans le champ professionnel du MSP. J'ai pu au cours de ce travail constater qu'une pléthore d'ouvrages existe sur les activités sensorielles destinées aux jeunes enfants ou aux écoliers en particulier dans le domaine des sciences de l'éducation. Il en va tout autrement du domaine du handicap. Le seul ouvrage de référence sur le sujet que j'ai pu consulter est celui de Brunet (Brunet, 2009) esquissant des pistes d'accompagnement pour les personnes souffrant de polyhandicap. Si cet ouvrage a le mérite de défricher un peu le terrain, il est avant tout destiné aux parents et éducateurs devant faire face aux défis du quotidien. De ce fait, il est bien éloigné de ma thématique de recherche et des problématiques

d'un MSP.

Je souligne aussi la difficulté que j'ai rencontrée pour trouver de la documentation ciblée sur la pratique du MSP. Il me semble au terme de cette recherche que le MSP n'ait pas à sa disposition une bibliothèque autant étoffée que ses collègues éducateurs sociaux ou enseignants. Est-ce là un biais de lecture de ma part ? je ne le crois pas. Une simple recherche sur le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) me donne 9168 résultats pour le terme 'éducateur' ; 15863 résultats pour le terme 'enseignant' et seulement un petit 142 occurrences pour 'maître socioprofessionnel'²⁰. Je nuance également ce propos par le fait que la littérature sur les activités sensorielles abonde mais elle traite très sporadiquement de la thématique du handicap et ne fait jamais mention de l'application concrète qu'il serait possible de faire au sein d'un atelier.

3.2.2 Limites méthodologiques et ajustements

Dans ce chapitre, je reviens sur les objectifs qui ont guidé mon travail, puis je présente les limites méthodologiques et les réajustements que j'ai dû effectuer.

En me penchant sur les objectifs fixés au début de ce travail, je constate que conformément à ce que je prévoyais, j'ai pu faire un bref état de lieux des connaissances actuelles sur les notions théoriques clefs qui sous-tendent ce mémoire. Je suis parvenue au terme de l'enquête à affirmer que le MSP ne fait que rarement appel aux activités sensorielles dans sa pratique professionnelle. J'ai ainsi pu mettre en lumière la place qui actuellement est dévolue aux activités sensorielles au sein des ateliers et voir quels sont les facteurs encourageants ou dissuasifs pouvant intervenir dans le processus de mise en place de telles activités. Je suis également parvenue à recueillir l'avis de mes pairs quant à l'utilité des activités sensorielles au sein de leur atelier.

Je souligne cependant que si dans un premier temps j'envisageais de limiter l'enquête de terrain à une population précise (personnes SourdeAveugles ou ayant des problèmes de compréhension et de communication), j'ai réalisé au cours de la création de mon questionnaire que cette limitation n'était pas judicieuse, car non seulement elle ne permettait pas d'obtenir des résultats probants (au vu du trop petit nombre de personnes interrogées) mais surtout cloisonnait ma vision de la problématique et ne permettait pas de répondre à ma question initiale de manière complète. De plus, les problématiques de compréhension et de communication touchent toutes les populations. Dès lors cette limitation ne tient pas.

Je pensais également limiter les activités sensorielles au toucher. Ceci s'est révélé être un a priori et une méconnaissance du sujet de ma part. Lorsque je me suis plongée dans la littérature, j'ai compris que cette limitation n'avait pas de fondement tant les activités sensorielles impliquent une multi-sensorialité.

J'avais également choisi d'interviewer un professionnel travaillant spécifiquement dans le domaine des déficiences sensorielles. Cependant si dans un premier temps ce dernier m'avait laissé son mail au bas de mon questionnaire, il a fait preuve de réticence au moment où je l'ai

²⁰ Je note cependant deux biais principaux à ce constat: le premier est que le terme MSP n'est utilisé qu'en Suisse romande et le second qu'il s'agit encore d'une profession jeune à l'inverse de l'éducation spécialisée ou de l'enseignement.

sollicité pour un entretien. J'ai donc préféré ne pas l'interroger pour éviter de biaiser ses réponses. De ce fait, j'ai dû revoir le corpus de personnes que je souhaitais interroger.

3.3 Perspectives et pistes d'action professionnelle

J'ai volontairement axé ma recherche sur la place qu'accordent les MSP aux activités sensorielles au sein de leur ateliers, ignorant le point de vue des résidents, collègues ou membres de la direction.

Je pense qu'il serait profitable de poursuivre l'investigation en récoltant cette fois l'avis des autres professionnels en charge de l'accompagnement (arthérapeutes, éducateurs, psychologues, etc.). Je serais alors en mesure d'avoir une vision complète de la mise en place des activités sensorielles au sein d'une institution et ne me focaliserais pas uniquement sur mon secteur socioprofessionnel.

Si l'avis des professionnels est important, il me semble indispensable de connaître également le point de vue des résidents qui travaillent dans nos ateliers. Ainsi, il serait possible de déterminer l'impact de la mise en place d'activités sensorielles au sein d'un atelier. Est-ce un besoin que les bénéficiaires ne peuvent pas assouvir ou au contraire cela leur paraît-il une contrainte à laquelle ils préfèrent se soustraire ?

En partant des résultats de la recherche (chapitre 3.1.1), je pourrais proposer deux pistes d'actions concrètes pour remédier aux manques constatés.

La première viserait à permettre aux MSP de mieux connaître les activités sensorielles. Pour cela, il serait intéressant d'inclure dans le cursus de formation un module spécifique de sensibilisation à la sensorialité. Cette intervention viserait non seulement à acquérir les notions théoriques mais présenterait également des mises en œuvre concrètes au sein d'un atelier. Pour ce faire, j'imaginerais une intervention partagée entre un thérapeute et un MSP pour obtenir des regards croisés sur les pratiques professionnelles.

La seconde piste viserait à favoriser l'échange des pratiques entre MSP afin de diversifier les activités proposées. Pour cela, il serait intéressant que chaque professionnel liste les activités sensorielles réalisées au sein de son atelier et en fasse un descriptif succinct. Il constituerait ainsi un support permettant de partager des pistes d'intervention avec ses collègues d'autres ateliers ou d'autres institutions.

3.4 Remarques finales

A la fin de ce travail, je tiens à souligner les apports de cette recherche dans ma pratique quotidienne. En effet, pouvoir approfondir une thématique qui m'était initialement peu connue m'a permis d'analyser les activités que je pouvais proposer et de définir leurs buts spécifiques. J'ai ainsi pu passer d'une approche spontanée à quelque chose de beaucoup plus normé avec des objectifs sous-jacents mis en place. Ce changement de paradigme m'a révélé que si bon nombre d'activités d'atelier se prêtent au développement des sens, seul une utilisation conscientisée des perceptions sensorielles permet l'acquisition optimale de nouveaux savoirs.

En prenant du recul sur la recherche menée, je réalise que les activités sensorielles sont un sujet encore peu développé dans le champ professionnel du MSP.

En effet, j'ai très vite dû me rendre compte que je m'étais fourvoyée quand à la connaissance de mes collègues de leur cahier des charges. En effet, près du tiers des personnes interrogées n'en ont pas la moindre idée et pour les autres il règne une certaine confusion sur les grandes lignes directrices de leur institution. De ce fait, il me paraît complexe de poursuivre une démarche cohérente sans connaître exactement les attentes de sa hiérarchie et de ce fait de fixer ses priorités dans l'accompagnement des résidents.

Je constate également que le manque de connaissance bloque le MSP dans l'exploration de la sensorialité. J'ai au cours de ce mémoire pu faire le constat de mes propres lacunes en la matière et ne peux que regretter de ne pas avoir reçu une initiation à la sensorialité dans mon parcours de formation. Je réalise que de ce fait qu'au début de ma recherche, je n'étais pas à même de proposer spontanément des activités spécifiques au sein de mon atelier. Or, ces activités sont la base de la communication et de l'acquisition de compétences, en particulier pour des personnes atteintes de déficiences cumulées.

Enfin j'ai été étonnée que les activités sensorielles n'aient pas ou encore très peu été étudiées pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap. En effet, il n'existe à ma connaissance aucune publication faisant un lien direct entre les activités sensorielles et leur mise en pratique dans le champ professionnel (en atelier occupationnel par exemple). Comment un professionnel exerçant dans un atelier peut-il mettre en place des activités sensorielles ? Comment intervenir en fonction de la population accompagnée ? Quelles sont les limites de la démarche ? Ces questionnements me semblent être autant de thématiques complexes et méconnues, mais pourtant essentielles à explorer.

4 Bibliographie

- Académie française. (1994). *Dictionnaire de l'Académie française* ([9e éd.]). Paris: Imprnationale.
- Aissaoui, Djamel. (2015). *Psychologie du développement: l'enfant*, support de cours. Ecole supérieure du domaine social, Sion.
- Association Montessori Suisse. (s. d.). Consulté 19 mars 2017, à l'adresse <http://www.montessorisuisse.ch/Pedagogie.htm>
- Bagot, J.-D. (1996). *Information, sensation et perception*. Paris: AColin.
- Brunet, F. (2009). *Polyhandicap, handicap sévère, activités motrices et sensorielles*. Ed. Actio.
- Centres de jour et ateliers - VD.CH. (s. d.). Consulté 12 mars 2017, à l'adresse <http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/centres-de-jour-et-ateliers/>
- Confédération suisse. (s. d.). RS 831.26 Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI). Consulté 19 mars 2017, à l'adresse <https://lc.cx/GwoD>
- Coulet, Jean-Claude. (2015). *Les compétences en situation d'apprentissage*. Université Savoie Mont-Blanc. Consulté à l'adresse <https://lc.cx/JnYy>
- Différentes activités de stimulation sensorielle. (s. d.). Consulté 21 janvier 2017, à l'adresse <http://www.educatout.com/besoins-particuliers/activites/differentes-activites-de-stimulation-sensorielle.htm>
- Favrot, V. (2005). *Quelles activités mettre en place pour développer une éducation tactile à l'Ecole Maternelle?* IUFM de Bourgogne, Mâcon.
- Flament, V. (2010). *Les « Schizos », au boulot!* HES-SO Valais, Sierre.
- Gomez. (2002). *Comment la construction de compétences à l'école pourrait être facilitée par l'éducation sensorielle ?* IUFM Midi-Pyrénées, Toulouse.
- Intégration sensorielle. (2017, juillet 27). In *Wikipédia*. Consulté à l'adresse <https://lc.cx/GJEV>
- La Garanderie, A. de. (2006). *Renforcer l'éveil au sens: des chemins pour apprendre*. Lyon: Chronique Sociale.
- Lécuyer, R. (1994). *Le développement cognitif du nourrisson / T. 1*. Paris: Nathan.
- Léger. (2002). *Education sensorielle, comment exploiter les sens à l'école ?* IUFM Midi-Pyrénées, Toulouse.

- Letonturier, É., & Munier, B. (2016). Introduction. La sensorialité, une communication paradoxale. *Hermès, La Revue*, 74(1), 17-24.
- Meillier, A. (2016). « *Le toucher pour voir et se développer* » ou comment la personne sourdaveugle congénitale se développe-t-elle dans son quotidien. Haute Ecole de Travail Social. Consulté à l'adresse <http://doc.rero.ch/record/278332>
- Michaud, C. (2012). Le portfolio, quel lien entre les écrits réflexifs et les compétences ? *Mesure et évaluation en éducation*, 35(2), 9-38.
- Mohib, N. (2011). Développer des compétences ou comment s'engager dans l'agir professionnel. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (114), 55-71.
- Montessori, M. (2015). *L'enfant* (Nouv. éd.). Paris: Desclée de Brouwer.
- Office fédéral des Assurances Sociales. Circulaire sur les subventions pour l'exploitation des ateliers d'occupation permanente pour handicapés (2007).
- Organisation de Nations Unies. (s. d.). Convention de l'ONU. Consulté 18 mars 2017, à l'adresse <https://www.inclusion-handicap.ch/fr/themes/cdph-74.html>
- Perrenoud, P. (1998). *Construire des compétences à l'école*. Paris: ESF.
- Piaget, J. (2015). *La psychologie de l'enfant* (3e éd., 3e tirage.). Paris: PUF.
- Psychologies.com. (2013, janvier 14). Théories de l'apprentissage : Définition de Théories de l'apprentissage. Consulté 18 mars 2017, à l'adresse <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Theories-de-l-apprentissage>
- Riand, J.-Y. (2016). *Cours de méthodologie du TM Formation ES/MSP*. Sion.
- Roch, M.-J. (2016). *Les conceptions de l'apprentissage chez les futur(e)s enseignant(e)s*. Consulté à l'adresse <http://www.archipel.uqam.ca/9293/1/M14742.pdf>
- SPAS. (2008). Plan d'études cadre PEC Maîtresses socioprofessionnelles ES Maîtres socioprofessionnels ES.
- Vienneau, R. (2011). *Apprentissage et enseignement: théories et pratiques* (2e éd.). Montréal: GMorin.
- Zribi, G. (2010). Comment les Esat peuvent s'adapter à un environnement en mutation. In *Actes des rencontres nationales, Cahier d'Andicat*. Champigny-sur-Marne.

Annexes

Table des annexes

1	Annexe I : Questionnaire distribué aux personnes interrogées.....
2	Annexe II : Plan général de la thématique, hypothèses de départ du travail de recherche.....
3	Annexe III : Extrait du tableau synoptique
4	Annexes IV : Extrait de la grille de dépouillement
5	Annexes V : Extrait de la retranscription d'un entretien
6	Annexes VI : Complément du cadre théorique : la notion d'atelier

Annexe 1

Questionnaire distribué aux personnes interrogées

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter, car dans le cadre de mon mémoire je réalise une recherche sur la place que le MSP accorde aux activités sensorielles dans son travail quotidien.

Afin de clarifier le sujet, il est important de définir les activités sensorielles comme étant “des situations riches en stimulations sensorielles de toutes sortes (visuelles, tactiles, olfactives, auditives), sollicitant quantitativement et qualitativement l’ensemble des systèmes sensoriels”.

De nombreux auteurs soutiennent que ces activités sont fondamentales dans le développement de la personne et préparent les apprentissages des personnes vivant avec une déficience.

Mais en tant que MSP est-on sensibilisés à l’approche sensorielle ? Y faisons-nous régulièrement référence ?

C’est afin de répondre à ces interrogations que je vous soumet le questionnaire ci-dessous ; y répondre ne vous prendra pas plus d’une dizaine de minutes. Le questionnaire est totalement anonyme.

Vous voilà prêts pour répondre aux questions...



QUESTIONNAIRE

1. AU QUOTIDIEN, AU SEIN DE VOTRE ATELIER, DISPOSEZ-VOUS DE TEMPS POUR REALISER DES ACTIONS NON CENTREES SUR LA PRODUCTION ?
 - PAS LE TEMPS
 - ENTRE 1 ET 15 MINUTES
 - ENTRE 15 ET 30 MINUTES
 - PLUS DES 30 MINUTES

2. DISPOSEZ-VOUS DE TEMPS AFIN DE DEVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITES POUR VOS USAGERS ?
 - OUI, CE N’EST PAS UN PROBLEME SUR MON LIEU DE TRAVAIL
 - OUI, MAIS CA DEMANDE UNE BONNE GESTION DES AUTRES TACHES POUR PARVENIR A DEGAGER LE TEMPS NECESSAIRE
 - NON, C’EST IMPOSSIBLE

3. UNE FOIS VOS TACHES ADMINISTRATIVES EFFECTUEES, VOUS RESTE-T-IL DU TEMPS POUR CONCEVOIR DES PROJETS D’ACCOMPAGNEMENT CENTRES SUR LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DES USAGERS ?
 - OUI
 - PARFOIS
 - NON, L’ASPECT ADMINISTRATIF ET LE SUIVI DES USAGERS NE ME LAISSENT PAS DE TEMPS A DISPOSITION

4. VOTRE INSTITUTION VOUS IMPOSE-T-ELLE UNE RENTABILITE ?
 - OUI
 - LA COUVERTURE DES FRAIS D’EXPLOITATION DE L’ATELIER EST DEMANDEE, MAIS L’ATELIER NE VISE PAS LES BENEFICES
 - NON

5. AVEZ-VOUS A DISPOSITION UNE SOMME D'ARGENT POUR CONCRETISER DES PROJETS VISANT L'AUTONOMISATION DES USAGERS ?
- NON
 - OUI, SUR PRESENTATION A LA DIRECTION D'UN PROJET BUDGETISE
 - OUI, JE PEUX DISPOSER LIBREMENT D'UN MONTANT ANNUEL
6. D'APRES LE PLAN D'ETUDE CADRE, LE MSP DOIT ORIENTER SON ACTIVITE SUR LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DES USAGERS NOTAMMENT AU TRAVERS D'ACTIVITES SENSORIELLES. RETROUVEZ-VOUS CET ASPECT DANS VOTRE DESCRIPTIF DE FONCTION/CAHIER DES CHARGES ?
- OUI
 - NON
 - NE SAIS PAS
7. LA MISSION DE VOTRE INSTITUTION FAIT-ELLE REFERENCE AUX ACTIVITES SENSORIELLES?
- OUI
 - NON
 - NE SAIS PAS
8. LES ACTIVITES SENSORIELLES SONT ELLES TRAVAILLEES HORS ATELIER, DANS UN AUTRE SECTEUR DE PRISE EN CHARGE ?
- OUI
 - NON
9. SI OUI, SOUS QUELLE FORME CELA EST-IL FAIT DANS VOTRE INSTITUTION ?
- ATELIER SPECIFIQUE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL
 - GROUPE DE VIE
 - AUTRE : PRECISEZ :
10. AVEZ-VOUS ETE SENSIBILISE AUX ACTIVITES SENSORIELLES LORS DE VOTRE FORMATION ?
- OUI
 - NON
11. AVEZ-VOUS EU L'OCCASION DE SUIVRE UNE FORMATION SPECIFIQUE SUR LE SUJET (COURS, SEMINAIRE, PRATIQUE DE TERRAIN) ?
- OUI, LORS DE MA FORMATION DE BASE
 - EN FORMATION CONTINUE/SUR LE TERRAIN PROFESSIONNEL
 - NON
12. VOS COLLEGUES MSP FONT-ILS APPEL AUX ACTIVITES SENSORIELLES DANS LE CADRE DE LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE ?
- OUI
 - NON

13. LA DEFINITION D'ACTIVITE SENSORIELLE EST-ELLE CLAIRE POUR VOUS ?
- OUI
 - NON
14. COMMENT DEFINIRIEZ-VOUS LA NOTION D'ACTIVITE SENSORIELLE ?
- UN GROS FOURRE-TOUT DANS LEQUEL CHACUN PEUT Y VOIR CE QU'IL SOUHAITE
 - UNE NOTION ENCORE MAL DEFINIE, QUI PEINE A SE DEVELOPPER
 - UN MOYEN D'ACCEDER A L'ACQUISITION DE NOUVELLES COMPETENCES POUR LES USAGERS QUE NOUS ENCADRONS
 - AUTRE : PRECISEZ :
15. L'AUTONOMIE ET LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES COMPETENCES, PASSENT-ILS POUR VOUS PAR LES ACTIVITES SENSORIELLES ?
- OUI
 - NON
16. DANS QUEL MILIEU PROFESSIONNEL CONSIDEREZ-VOUS QUE L'APPROCHE SENSORIELLE SOIT UTILE ? (PLUSIEURS REPNSES POSSIBLES)
- REINSERTION
 - ADDICTIONS
 - DEFICIENCE INTELLECTUELLE
 - DEFICIENCE PHYSIQUE
 - DEFICIENCE PSYCHIQUE
 - DEFICIENCE SENSORIELLE
 - POLYHANDICAP
17. LA POPULATION AVEC LAQUELLE VOUS TRAVAILLEZ POURRAIT-ELLE TIRER UN BENEFICE DES ACTIVITES SENSORIELLES ?
- NON
 - OUI
18. VOTRE ATELIER PROPOSE-T-IL DES ACTIVITES SENSORIELLES ?
- OUI
 - NON
19. SI VOTRE ATELIER PROPOSE CE TYPE D'ACTIVITE, CERTAINS BENEFICIAIRES LES REJETTENT-ILS ?
- OUI, AU MOINS LA MOITIE DES BENEFICIAIRES
 - OUI, UNE MINORITE DE BENEFICIAIRES
 - NON
20. PENSEZ-VOUS PERSONNELLEMENT QUE LES ACTIVITES SENSORIELLES PUISSENT ETRE UN MOYEN D'AUTONOMISATION DES BENEFICIAIRES ?
- OUI
 - NON

21. QUELS AVANTAGES VOYEZ-VOUS AUX ACTIVITES SENSORIELLES ?

22. QUELS INCONVENIENTS VOYEZ-VOUS AUX ACTIVITES SENSORIELLES ?

23. SERIEZ-VOUS PRET A INTRODUIRE DE NOUVELLES ACTIVITES AU SEIN DE VOTRE ATELIER ?

- OUI
- NON PAR MANQUE DE TEMPS/MOYENS
- NON, CAR LES ACTIVITES PROPOSEES JUSQU'ICI CONVIENNENT PARFAITEMENT AUX RESIDANTS
- NON POUR DES RAISONS PERSONNELLES

24. QUEL TYPE D'ACTIVITES SENSORIELLES PROPOSEZ-VOUS AU SEIN DE VOTRE ATELIER ?

(PLUSIEURS REPNSES POSSIBLES)

- PAS D'ACTIVITES SENSORIELLES AU SEIN DE MON ATELIER
- LIEES A LA VUE
- LIEES A L'OUÏE
- LIEES AU TOUCHER
- LIEES AU GOUT
- LIEES A L'ODORAT

25. A QUELLE FREQUENCE ESSAYEZ-VOUS DE VARIER LES ACTIVITES?

- PAS D'ACTIVITES SENSORIELLES AU SEIN DE MON ATELIER
- QUOTIDIENNEMENT
- CHAQUE SEMAINE
- CHAQUE MOIS
- CHAQUE SAISON
- JE PROPOSE REGULIEREMENT LE MEME TYPE D'ACTIVITE

CARTOUCHE PERSONNEL

★ ETES-VOUS ?

- UN HOMME
- UNE FEMME

★ QUEL AGE AVEZ-VOUS ?

- ENTRE 20-30
- ENTRE 30-40
- ENTRE 40-50
- PLUS DE 50

- ★ DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EXERCEZ-VOUS LA PROFESSION DE MSP ?
 - MOINS DE 2 ANS
 - 2-5ANS
 - 5-10 ANS
 - PLUS DE 10 ANS
- ★ OU EN ETES-VOUS DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?
 - NON FORME
 - EN FORMATION
 - FORMATION ACHEVEE DEPUIS MOINS DE 2 ANS
 - FORMATION ACHEVEE IL Y A PLUS DE 2 ANS
- ★ QUEL EST VOTRE CONTEXTE DE TRAVAIL ?
 - HOME AVEC CENTRE DE JOUR
 - ATELIER OCCUPATIONNEL
 - ATELIER PROTEGE
 - AUTRE :
- ★ AVEC QUELLE TYPE DE POPULATION TRAVAILLEZ-VOUS ? (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)
 - REINSERTION
 - ADDICTIONS
 - DEFICIENCE INTELLECTUELLE
 - DEFICIENCE PHYSIQUE
 - DEFICIENCE PSYCHIQUE
 - DEFICIENCE SENSORIELLE
 - POLYHANDICAP
 - AUTRE :
- ★ J'ENVISAGE EVENTUELLEMENT POURSUIVRE MES RECHERCHE PAR LA REALISATION D'ENTRETIENS. MERCI DE ME LAISSER VOTRE MAIL SI VOUS ACCEPTERIEZ ETRE INTERVIEWE.

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PARTICIPATION 😊

TOUTE BELLE JOURNÉE

Annexe 2

Plan général de la thématique, hypothèses de départ du travail de recherche

Activités sensorielles Atelier

Le MSP intègre-t-il régulièrement des activités sensorielles dans sa pratique professionnelle ?

Les activités sensorielles sont sous utilisées dans la pratique quotidienne

Manque d'opportunités :

- Temps
- Financement
- Ne fait pas partie du cahier des charges
- Ne correspond pas à la mission institutionnelle
- Déjà travaillé dans un autre secteur (ADP)

Manque de connaissances/sensibilisation

- Pas abordé en formation
- Pas utilisés dans l'institution
- Notion trop floue
- Dénigrement des activités sensorielles entant que facteur d'acquisition de l'autonomie

Inutile/inadapté ou perçu comme tel :

- Inutile pour la population accueillie
- Rejet des bénéficiaires
- A priori du MSP
- Le MSP garde sa routine (n'a jamais fait, ne voit pas pourquoi le faire maintenant)

Si utilisé trop peu diversifié :

- Limitation au toucher
- Toujours le même type d'activité

Annexe 3

Extrait de la grille de dépouillement

n° des questionnaires	Au quotidien, vous êtes-vous capable de réaliser des tâches dans un délai de 30 minutes ?	Une des tâches administratives vous empêche-t-elle de réaliser vos activités ?	Avez-vous eu des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?	Avez-vous des difficultés pour accomplir vos tâches ?
1	non car impossible	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
2	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires	oui, mais cela demande une bonne gestion des temps nécessaires
3	pas de temps nécessaires	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
4	non, c'est impossible	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
5	plus de 30 minutes	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
6	plus de 30 minutes	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Annexe 4

Extrait du tableau synoptique

<p>Une fois votre tâche administrative effectuée, vous restez-il du temps pour concevoir des projets d'accompagnement centrés sur le développement personnel des usagers?</p>			<p>surprenant qu'en dégageant tout ce qui est administratif, il ne reste par la même possibilité de concevoir des projets pour les usagers. Le développement personnel n'est donc clairement pas une priorité de l'atelier de travail de projet.</p>
<p>Votre institution vous impose-t-elle une rentabilité?</p>			<p>comme un atelier purement occupationnel peut-il devoir être rentable? La couverture des frais est généralement assésée quel que soit le type d'atelier.</p>
<p>Avec votre répartition annuelle d'argent pour concevoir des projets durant l'automatisation des usagers?</p>			<p>mément par de défendeur</p>
<p>D'après le plan d'étude cadre, le MSP doit orienter son action sur le développement personnel des usagers, notamment au travers d'activités formatives. Retrouvez-vous ce aspect dans votre descriptif de fonctionnel de votre charge?</p>			<p>mément par de défendeur</p>
<p>La mission de votre institution fait-elle référence aux activités formatives?</p>			<p>mément par de défendeur</p>
<p>Les activités formatives ont-elles travaillé dans votre atelier, dans un autre secteur de prise en charge?</p>			<p>les activités formatives ont-elles travaillé dans votre atelier, dans un autre secteur de prise en charge? Le MSP est globalement positif sur ce domaine</p>

Annexe 5

Extrait de retranscription d'un entretien

Quelle est ta définition 'd'activité sensorielle' ?

J'ai pas une définition comme ça du tact au tac, si je réfléchis un petit peu, ma définition des activités sensorielles, c'est quelque chose qui engage les sens. Au premier abord, comme ça, ce qui me vient c'est plutôt le toucher, parce que je travaille dans l'atelier poterie, et là c'est plutôt le toucher ; mais j'imagine que ça pourrait engager d'autres sens. Pourquoi pas l'odorat, j'en sais rien, ben la vue en général je pense que c'est quand même la première chose. Moi j'ai pensé au toucher, mais c'est quand même en lien avec la vue. L'ouïe forcément, je pense que ça peut être quelque chose d'assez général, par rapport à la musique et tout ça. Après je pense que tous ces sens peuvent être mis ensemble et du coup faire quelque chose de d'intéressant. Mai euh ben c'est quelque chose qui engage les sens en fait.

Ce qui me laisserait du temps c'est les impératifs dûs à l'atelier, si on a un atelier de production on a peut être moins le temps parce que je pense que c'est quand même des activités qui prennent du temps. Il faut quand même se mettre dedans, il faut... je ne pense pas qu'on peut y aller comme ça tout de go parce qu'on doit produire tant de chose à la fois, là on est plus dans une logique, presque de travail à la chaîne, quand on doit vraiment être dans un impératif comme ça de production. Donc un des obstacles pour moi c'est le manque de temps et puis ça demande aussi un certain investissement de la part de l'accompagnant de l'intervenant, dans le sens où il faut aussi bien préparer ça pour introduire la démarche par rapport à une personne. Il faut aussi prendre du temps avec la personne, peut-être sortir des schémas qu'on a l'habitude d'avoir, être ouvert à trouver d'autres solutions. Donc moi c'est principalement le temps que je vois et le fait d'être dans une habitude ou l'on fonctionne toujours de la même manière.

Est-ce important pour toi de proposer des activités non centrées sur la production ?

Oui, alors euh, clairement, je trouve que ça a tout son sens parce que ça peut faire que la personne peut se sentir mieux, aussi développer d'autres choses, qu'elle peut se sentir plus détendue. Admettons que pour commencer une journée, commencer par quelque chose comme ça peut permettre aussi à la personne d'évacuer ce avec quoi elle arrive à l'atelier, si c'est des frustrations, de la colère par rapport à ceci cela. Donc je pense que ça peut être tout à fait bénéfique.

As-tu l'impression que l'école sensibilise aux activités sensorielles ? Est-ce par ton intérêt, par ta formation antérieure ?

C'est clairement par rapport à ma formation antérieure, j'ai une formation de céramiste, forcément on investit quand même beaucoup le toucher, la vue énormément, car c'est quelque chose d'artistique, donc c'est par rapport à ça que j'ai développé toutes ces choses. Après ce que j'ai développé, ce n'est pas par rapport aux personnes que je dois encadrer. Là j'ai pas de formation par rapport à ça, j'y vais un peu au feeling. Mais pour moi dans ma formation j'ai développé un processus plus artistique donc il y avait aussi de ça là dedans en fait.

Les Activités sensorielles sont-elles un atout dans la pratique quotidienne ?

Oui, alors clairement oui, d'ailleurs là où je travaille, l'atelier poterie, j'utilise clairement quand même les savoirs que j'ai appris à l'école. Non seulement les savoirs, mais aussi la sensibilité ou la créativité que je peux avoir. Je parle de moi, mes aussi mes collègues (deux autres collègues avec qui je travaille) donc c'est clair que ça c'est vraiment un atout par rapport à la petite production que l'on fait, on a vraiment nous un impact là-dessus. Les personnes font bien sûre elle-même les choses, mais nous on dirige un petit peu quand-même. donc ouais ça me sert énormément.

Annexe 6

Complément au cadre théorique : la notion d'atelier

Les différents ateliers

Bases légales

Dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées²¹, « les Etats Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées. » (Art. 27; RS 0.109 Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées). La participation au marché du travail ordinaire (souvent nommé marché primaire ou premier marché) ne doit pas occulter que nombreuses personnes vivant avec une déficience exercent un travail productif dans des structures protégées adaptées à leurs capacités. C'est en particulier le cas des personnes vivant en institution et participant à des ateliers protégés liés à l'institution.

Définition d'un atelier

Dans la Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides, les ateliers sont définis comme des structures « qui occupent en permanence dans leurs locaux ou dans des lieux de travail décentralisés des personnes invalides ne pouvant exercer aucune activité lucrative dans des conditions ordinaires » (RS 831.26 Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI), s. d.)

De ce fait, « Sont considérés comme ateliers des cellules de production à caractère artisanal ou industriel ainsi que des entreprises de prestations de services orientées vers le rendement – même dans des mesures très restreintes – au même titre que les entreprises privées exploitées selon les principes de l'économie d'entreprise. » (Office fédéral des Assurances Sociales, 2007)

Les contextes de travail

« Le travail en atelier protégé s'exerce dans des contextes et avec des niveaux d'exigences très divers allant:

- d'un milieu professionnel proche de celui que l'on trouverait dans une usine, un bureau ou un commerce, où la notion de production et l'exigence de rendement sont importantes;
- à une activité propre de production dont les exigences de rendement sont moins grandes et qui est mieux à même de s'adapter à la variation des performances des employés handicapés. » (<http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/centres-de-jour-et-ateliers>, s. d.)

²¹ La terminologie de « personne handicapée » n'a plus lieu d'être utilisée, il convient de parler de « personne en situation de handicap », car c'est des interactions entre la personne et son milieu que surgit le handicap. Pour preuve, dans le cas d'une coupure de courant généralisée, une personne aveugle pourra aisément se mouvoir de nuit dans sa maison, alors qu'un individu n'ayant pas de déficience visuelle aura de grosses difficultés à se déplacer sans se cogner aux meubles.

Cependant, dans ce cas précis, je conserve le terme de personne handicapée, car il s'agit du titre exact de la convention citée. La même logique a été adoptée pour tout mon document. Ainsi, les termes de handicapé, personne handicapée, invalide, etc. ont été maintenus lorsqu'il s'agit de termes utilisés dans une citation ou de l'intitulé d'une publication.

4.1.1 Les ateliers dits 'occupationnels'

« Les ateliers occupationnels ne doivent en principe pas être tournés vers le rendement, car ils occupent des personnes souffrant d'un handicap plus sévère, qui ne peuvent pas être réadaptées sur le plan professionnel mais qui peuvent exercer une activité sans ou avec une modeste utilité économique »(Circulaire sur les subventions aux frais d'exploitation des ateliers d'occupation permanente pour handicapés, p.6-7))

Dans cette perspective, les objectifs d'un atelier occupationnel sont :

- le réentraînement au monde du travail : respect des horaires, participation et engagement, respect d'autrui, capacité à travailler en groupe
- l'occupation : acquisition et développement de compétences et de savoir-faire, valorisation des ressources, développement personnel, responsabilisation, mobilisation autour de projets personnels ou commun à réaliser
- la réinsertion sociale et professionnelle (Angeles, 2009)

4.1.2 Les ateliers dits 'productifs' ou 'semi-productifs'

« Les ateliers de type productif quant à eux, et ce sont ceux-là qui nous intéressent, s'inscrivent selon la 5^{ème} révision dans le cadre de mesures dites de réadaptation professionnelle telles que l'orientation professionnelle, le reclassement, ou encore le placement. Ces ateliers s'adressent à des personnes en mesure de réinsertion AI et/ou aux personnes rentières AI. Ces ateliers bénéficient d'un encadrement prodigué par des maîtres socioprofessionnels (MSP) qui encadrent les travailleurs afin de leur apprendre un métier en visant à permettre une éventuelle possibilité de réintégration dans le marché premier du travail. Situation parfois délicate puisque ces ateliers de type productif doivent non seulement être en mesure d'apporter un encadrement adéquat visant à permettre un placement ou un reclassement, voire une nouvelle orientation professionnelle, mais aussi de pouvoir assurer un certain rendement à ses employés afin d'honorer leurs commandes pour éviter que les mandants ne fassent appel à la concurrence. » (Flament, 2010)

Références bibliographiques citées dans cette annexe

- Angeles, J. (2009). Créer sa vie: le processus créatif mis en oeuvre dans le cadre d'un atelier occupationnel utilisant la créativité ou l'art-thérapie peut-il favoriser la socialisation des personnes en rupture sociale ? Sion: HES-SO santé social Valais filière MSP.
- Centres de jour et ateliers - VD.CH. (s. d.). Consulté 12 mars 2017, à l'adresse <http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/centres-de-jour-et-ateliers/>
- Circulaire sur les subventions aux frais d'exploitation des ateliers d'occupation permanente pour handicapés, Office fédéral des assurances sociales §.
- Flament, V. (2010). Les « Schizos », au boulot! HES-SO Valais, Sierre.
- Office fédéral des Assurances Sociales. Circulaire sur les subventions pour l'exploitation des ateliers d'occupation permanente pour handicapés (2007).
- RS 0.109 Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées. (s. d.). Consulté 18 mars 2017, à l'adresse <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20122488/>
- RS 831.26 Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI). (s. d.). Consulté 19 mars 2017, à l'adresse <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20051694/index.html>